

La Propriété industrielle

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
155 francs suisses
Fascicule mensuel:
16 francs suisses

103^e année - N° 3
Mars 1987

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

ACTIVITÉS DU BUREAU INTERNATIONAL

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en 1986. L'OMPI et les activités de coopération pour le développement dans le domaine de la propriété industrielle 95

RÉUNIONS DE L'OMPI

Union pour la Classification internationale des brevets (Union de l'IPC). Comité d'experts, Quinzième session (Genève, 19-23 janvier 1987) 140

ÉTUDES

Tendances récentes dans le domaine de la propriété industrielle en Tunisie ainsi que dans les autres pays du Maghreb et leurs effets sur l'évolution du développement, de *N. Mezghani* 142

LIVRES ET ARTICLES 152

CALENDRIER DES RÉUNIONS 153

LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (ENCART)

Note de l'éditeur

ROYAUME-UNI

Loi de 1938 sur les marques (du 13 avril 1938, modifiée en dernier lieu par la Loi de 1986 sur les brevets, les dessins et modèles industriels et les marques) Texte 3-001

© OMPI 1987

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

ISSN 0033-1430

Activités du Bureau international

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en 1986*

L'OMPI et les activités de coopération pour le développement dans le domaine de la propriété industrielle

I. Activités de propriété intellectuelle: promotion de la reconnaissance universelle et du respect de la propriété intellectuelle

Objectif

L'objectif général est de promouvoir la prise de conscience des avantages de la propriété intellectuelle — propriété industrielle aussi bien que droit d'auteur — pour le progrès culturel et économique de tout pays. L'objectif est aussi d'encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer aux traités administrés par l'OMPI, ce qui leur donnerait tout naturellement accès à ces avantages.

Activités

Pendant la période considérée dans le présent rapport, l'OMPI a continué d'encourager les Etats à devenir parties à la Convention instituant l'OMPI et aux autres traités administrés par l'organisation. En plus des activités mentionnées ci-après à propos de certains traités, des discussions ont eu lieu à ce sujet lors de missions de l'OMPI dans les Etats, notamment dans les pays en développement, lors de réunions avec des missions permanentes d'Etats à Genève et lors d'entretiens avec des délégations d'Etats à des réunions inter-

gouvernementales. Des notes exposant les avantages de l'acceptation de tel ou tel traité par tel ou tel pays ont été établies et envoyées aux autorités compétentes des pays intéressés.

Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que la Convention OMPI s'appliquait aux Antilles néerlandaises et à Aruba au 1^{er} janvier 1986.

Pendant la période considérée dans le présent rapport, les pays ci-après ont déposé leur instrument de ratification de la Convention OMPI ou leur instrument d'adhésion à ladite convention: la Sierra Leone en février, l'Islande en juin, le Lesotho en août et le Liban en septembre. Le 31 décembre 1986, les Etats membres de l'OMPI étaient au nombre de 116: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Angola, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Liban, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique allemande, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, RSS de Biélorussie, RSS d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Siège, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tchad, Tchécoslovaquie, Togo, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

* Cet article constitue la première partie d'un rapport sur les principales activités de l'OMPI en général et dans le domaine de la propriété industrielle. Les activités menées dans les domaines du droit d'auteur et des droits voisins font l'objet d'un article correspondant dans la revue *Le Droit d'auteur*.

La première partie traite des activités de l'OMPI en tant que telle et de celles des activités dans les domaines de la propriété industrielle et de l'information en matière de brevets qui touchent la coopération pour le développement. La seconde partie traitera des autres activités menées dans ces deux domaines.

En général, le rapport suit l'ordre dans lequel les activités sont présentées dans le programme pour la période biennale 1986-1987, approuvé en 1985 par les organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI. Il emprunte à ce programme la définition des objectifs des activités décrites.

*Traités assurant la protection matérielle
de la propriété intellectuelle*

Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte de Stockholm (1967) de la Convention de Paris s'appliquait aux Antilles néerlandaises et à Aruba au 1^{er} janvier 1986.

En septembre, le Liban a déposé son instrument d'adhésion à la Convention de Paris révisée à Stockholm le 14 juillet 1967 (exceptés les articles 1 à 12 et 28.2)). A l'exception desdits articles, l'Acte de Stockholm (1967) de la Convention de Paris est entré en vigueur, à l'égard du Liban, le 30 décembre 1986.

Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques. Dans un message en date du 18 juin 1986, le président des Etats-Unis d'Amérique a transmis au Sénat de ce pays le texte de la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques, en lui recommandant d'approuver l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique à cette convention.

En juillet, la Finlande a déposé son instrument de ratification de la Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971. L'Acte de Paris (1971) de la convention est entré en vigueur, à l'égard de la Finlande, le 1^{er} novembre 1986.

En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte de Paris (1971) de la Convention de Berne s'appliquait aux Antilles néerlandaises et à Aruba au 1^{er} janvier 1986.

En novembre, le Gouvernement du Portugal a fait une déclaration, selon les dispositions de l'alinéa 2)c) de l'article 14bis de l'Acte de Paris (1971) de la Convention de Berne aux termes de laquelle l'engagement des auteurs d'apporter des contributions à la réalisation d'une oeuvre cinématographique doit être un contrat écrit.

Convention de Rome sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. En juin, la Suède a déclaré que, avec effet au 1^{er} juillet 1986, elle retirait ou modifiait certaines notifications relatives aux articles 6.2), 16.1)a)ii) et 17, déposées avec son instrument de ratification de la convention.

En octobre, la République dominicaine a déposé son instrument d'adhésion. La Convention de Rome est entrée en vigueur, à l'égard de la République dominicaine, le 27 janvier 1987.

Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. En juillet, la Suède a déclaré retirer, avec effet au 1^{er} juillet 1986, la déclaration qu'elle avait faite au moment du dépôt de son instrument de ratification de la Convention phonogrammes, selon laquelle elle appliquerait le critère

voulant que la protection assurée aux producteurs de phonogrammes soit établie seulement en fonction du lieu de la première fixation, au lieu du critère de la nationalité du producteur.

Traité de Nairobi concernant la protection du symbole olympique. Pendant la période considérée dans le présent rapport, des instruments de ratification ou d'adhésion ont été déposés par les pays suivants: la Barbade en janvier, Saint-Marin et l'Oman en février, et l'Union soviétique en mars. En avril 1986, après l'entrée en vigueur de la ratification de l'Union soviétique, les Etats parties à ce traité étaient au nombre de 32.

En février, les Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité concernant la protection du symbole olympique ont été publiés en russe.

*Traités assurant une simplification
de la protection internationale des inventions,
des marques et des dessins et modèles industriels*

Traité de coopération en matière de brevets (PCT). En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que le Traité de coopération en matière de brevets s'appliquait aux Antilles néerlandaises et à Aruba au 1^{er} janvier 1986.

En novembre, le Bénin a déposé son instrument d'adhésion au Traité de coopération en matière de brevets. Le PCT est entré en vigueur, à l'égard du Bénin, le 26 février 1987.

Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte de Nice (1957) et l'Acte de Stockholm (1967) de l'Arrangement de Madrid (marques) s'appliquaient à Aruba. L'Acte de Nice (1957) et l'Acte de Stockholm (1967) sont devenus applicables à Aruba le 8 septembre et le 8 novembre 1986, respectivement.

Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte additionnel de Monaco (1961) de l'Arrangement de La Haye s'appliquait au 1^{er} janvier 1986 aux Antilles néerlandaises et à Aruba. Le même mois, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte complémentaire de Stockholm (1967) de l'Arrangement de La Haye s'appliquait à Aruba. L'Acte complémentaire de Stockholm (1967) est devenu applicable à Aruba le 8 novembre 1986.

En octobre, le Bénin a déposé son instrument d'adhésion à l'Arrangement de La Haye révisé à Londres le 2 juin 1934 et à La Haye le 28 novembre 1960, ainsi qu'à l'Acte complémentaire de Stockholm (1967) de cet arrangement. L'Acte de Londres (1934) et l'Acte de La Haye (1960) de l'Arrangement de La Haye

sont entrés en vigueur, à l'égard du Bénin, le 2 novembre 1986, et l'Acte complémentaire de Stockholm (1967) est entré en vigueur, à l'égard du même pays, le 2 janvier 1987.

Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets. En avril, une communication a été reçue du Gouvernement hongrois désignant la Collection nationale de micro-organismes agricoles et industriels (CNMAI) comme autorité de dépôt internationale. Le texte de la communication a été publié dans le numéro de mai de *La Propriété industrielle/Industrial Property*. La CNMAI a acquis le statut d'autorité de dépôt internationale en juin 1986.

Traités instituant des classifications internationales dans les domaines des inventions, des marques et des dessins et modèles industriels

Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Arrangement de Strasbourg s'appliquait, au 1^{er} janvier 1986, aux Antilles néerlandaises et à Aruba.

Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. En janvier, la Suisse a déposé son instrument de ratification de l'Acte de Genève (1977) de l'Arrangement de Nice; l'Acte de Genève (1977) est entré en vigueur à l'égard de la Suisse le 22 avril 1986.

En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Acte de Genève (1977) de l'Arrangement de Nice s'appliquait à Aruba; l'Acte de Genève (1977) est devenu applicable à Aruba le 8 novembre 1986.

En novembre, le Liechtenstein a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de Genève (1977) de l'Arrangement de Nice; l'Acte de Genève (1977) est entré en vigueur à l'égard du Liechtenstein le 14 février 1987.

Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels. En août, le Gouvernement des Pays-Bas a informé le directeur général de l'OMPI que l'Arrangement de Locarno s'appliquait à Aruba; l'Arrangement de Locarno est devenu applicable à Aruba le 8 novembre 1986.

Traité dans le domaine de la double imposition

Convention multilatérale de Madrid tendant à éviter la double imposition des redevances de droits

d'auteur. En juillet, le *Guide de la Convention de Madrid sur la double imposition* a été publié en espagnol.

Célébration de l'Année internationale de la paix (1986)

En août, le Bureau international a publié, en français, en anglais, en arabe, en espagnol et en russe, un recueil spécial d'articles démontrant la corrélation qui existe entre la propriété intellectuelle et la paix. Une médaille de l'OMPI a aussi été émise à cette occasion. Par ailleurs, le directeur général a prononcé une allocution sur cette question pendant les réunions des organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'organisation (voir ci-dessous).

II. Coopération pour le développement avec les pays en développement dans les domaines de la propriété industrielle et de l'information en matière de brevets

Objectif

L'objectif est d'aider les pays en développement à créer ou à moderniser leurs systèmes de propriété industrielle selon les modalités suivantes:

- i) formation de spécialistes,
- ii) création ou amélioration de la législation nationale,
- iii) création ou amélioration d'institutions gouvernementales,
- iv) stimulation de l'activité inventive et créatrice nationale,
- v) stimulation de l'acquisition de techniques étrangères brevetées,
- vi) création d'un corps de professionnels,
- vii) exploitation de l'information technique contenue dans les documents de brevet.

Activités

Mise en valeur des ressources humaines dans le cadre de cours ou stages de formation et de séminaires tenus à l'échelon mondial, régional et national

ECHELON MONDIAL

En 1986, l'OMPI a reçu 635 demandes de *stage en propriété industrielle* émanant de 110 pays en développement, de deux autres pays (Bulgarie et Turquie) et de 13 organisations, à savoir le Centre de documentation et

d'information de la Ligue des Etats arabes (ALDOC), le Centre régional africain de technologie (CRAT), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Congrès panafricain d'Azanie (PAC), le Conseil de coopération pour les Etats arabes du Golfe (CCG), la Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle (ICAITI), l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO), le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) et la South West African People's Organization (SWAPO). Deux cent quatre-vingt-une de ces demandes, émanant des 92 pays en développement indiqués ci-après, de deux autres pays (Bulgarie et Turquie) et de 11 organisations, à savoir de l'ALDOC, de l'ARIPO, du CCG, de la CEPALC, du CRAT, de la FCARS, du HCR, de l'ICAITI, de l'OAPI, du PAC et du SIECA, ont été acceptées et ont débouché sur les cours ou stages de formation mentionnés ci-dessous: Afghanistan, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Dominique, Egypte, El Salvador, Equateur, Fidji, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libye, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Qatar, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Syrie, Tchad, Thaïlande, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

Trente-huit pays, sept organisations intergouvernementales et deux autres institutions ont pris en charge et/ou accepté de prendre en charge, en tout ou en partie, les frais de voyage et de séjour ou d'autres frais occasionnés par la formation dans le domaine de la propriété industrielle: Allemagne (République fédérale d'), Angola, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Costa Rica, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Japon, Kenya, Pays-Bas, Portugal, République démocratique allemande, Royaume-Uni, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Zambie, ARIPO, Bureau Benelux des dessins ou modèles (BBDM), Bureau

Benelux des marques (BBM), Centre international de documentation de brevets (INPADOC), Institut Max Planck de droit étranger et international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence (Munich), Conseil [Junta] de l'Accord de Carthage, OAPI, Office européen des brevets (OEB), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le reste des frais a été pris en charge par le budget de l'OMPI.

Les cours et stages de formation suivants ont eu lieu en 1986 (dans l'ordre chronologique):

a) en janvier, 32 stagiaires ont suivi à *Colombo* un cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique (en anglais) organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation et avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, de Chine, d'Inde, d'Indonésie, d'Iran (République islamique d'), de Malaisie, des Maldives, du Népal, du Pakistan, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de République de Corée, du Samoa, de Thaïlande, des Tonga et du Viet Nam; une trentaine de ressortissants de Sri Lanka ont aussi participé à ce cours; les exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI venus d'Autriche, des Etats-Unis d'Amérique, des Philippines, de République de Corée, du Royaume-Uni, de Suède et de Thaïlande ainsi que par un fonctionnaire de l'OMPI;

b) en février, neuf stagiaires ont suivi à *Luanda* un séminaire sur la propriété intellectuelle (en portugais) organisé par l'OMPI et le Gouvernement angolais; les participants venaient du Cap-Vert, de Guinée-Bissau, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe; les exposés ont été présentés par des consultants de l'OMPI venus du Brésil et du Portugal ainsi que par deux fonctionnaires de l'organisation;

c) en mai, 12 stagiaires ont suivi à *Munich* des journées d'étude (en anglais) organisées par l'OMPI et la Carl Duisberg Gesellschaft (CDG) à l'intention des responsables de la formation dans le domaine des brevets; les participants venaient d'Argentine, de la Barbade, du Bénin, du Chili, d'Egypte, de Gambie, du Ghana, d'Inde, d'Indonésie, du Kenya, des Philippines et du SIECA; les exposés ont été présentés par des experts venus de République fédérale d'Allemagne et par un fonctionnaire de l'OMPI;

d) en mai et juin, huit stagiaires ont suivi à l'OEB, à *La Haye*, un cours de formation pratique (en français) sur les techniques de recherche documentaire; les participants venaient du Bénin, du Congo, de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, du Sénégal et de Yougoslavie; le cours a été suivi de visites au siège de l'OEB à Munich ainsi qu'à l'OMPI;

e) en juin, un cours d'introduction générale à la propriété industrielle (en anglais), organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen, a eu

lieu à *Nairobi*; les 15 participants venaient du Bénin, du Botswana, du Congo, de Gambie, du Ghana, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, du Nigéria, d'Ouganda, de République-Unie de Tanzanie, du Soudan, du Zimbabwe et du HCR; un fonctionnaire kényen, deux fonctionnaires suédois, un fonctionnaire de l'ARIPO et deux fonctionnaires de l'OMPI ont pris part à ce cours en qualité de conférenciers. Les frais des participants, des deux conférenciers suédois et du directeur de l'ARIPO ont été pris en charge par l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI);

f) en juin et juillet, 12 stagiaires ont suivi à l'OEB, à *La Haye*, un cours de formation pratique (en anglais) sur les techniques de recherche documentaire; les participants venaient d'Arabie saoudite, d'Iran (République islamique d'), du Mexique, des Philippines, de République de Corée, de Thaïlande, d'Uruguay, du Venezuela, de Yougoslavie et de la FCARS; ce cours a été suivi de visites au siège de l'OEB à Munich ainsi qu'à l'OMPI;

g) en juin et juillet, 21 stagiaires ont suivi à *Moscou* un cours de formation (en anglais) sur l'information en matière de brevets organisé par l'OMPI et le Comité d'Etat de l'URSS pour les inventions et les découvertes avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Afghanistan, du Bangladesh, de Bulgarie, du Congo, du Costa Rica, de Cuba, d'Iraq, du Malawi, du Mexique, de Mongolie, du Népal, de République-Unie de Tanzanie, de Roumanie, du Sénégal, de la Trinité-et-Tobago, de Turquie, du Viet Nam, de Yougoslavie, du Zaïre et de l'ICAITI; les exposés ont été présentés par deux consultants de l'OMPI venus de Suède et de l'ARIPO, par des fonctionnaires du Comité d'Etat de l'URSS pour les inventions et les découvertes et d'autres organismes soviétiques, ainsi que par un vice-directeur général et deux fonctionnaires de l'OMPI;

h) en juin et juillet, un cours d'introduction générale à la propriété industrielle (en français), organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI, s'est tenu au siège de cette dernière organisation, à *Yaoundé*. Quinze fonctionnaires nationaux du Bénin, du Burundi, du Congo, de Guinée, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Mauritanie, du Niger, du Rwanda, du Tchad et du Zaïre ainsi qu'un fonctionnaire du CRAT ont pris part à ce cours qui a aussi été suivi par 26 fonctionnaires de l'administration camerounaise ou de l'OAPI; deux fonctionnaires de l'OMPI, un consultant de l'Organisation venu de France, un professeur du Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI, Strasbourg (France)) et un fonctionnaire de l'OAPI y ont participé en qualité de conférenciers; les frais de participation du conférencier du CEIPI et du consultant de l'OMPI ont été pris en charge par la France;

i) en septembre, immédiatement avant les activités mentionnées plus loin aux points j), k), l) et m), 63 stagiaires ont suivi au siège de l'OMPI, à *Genève*, un séminaire d'orientation sur les aspects généraux de la propriété industrielle (en français, en anglais, en arabe et

en espagnol); ils venaient d'Argentine, du Bénin, du Brésil, du Brunéi Darussalam, du Cameroun, du Chili, de Chine, du Congo, du Costa Rica, de Côte d'Ivoire, de Cuba, de la Dominique, d'Egypte, d'El Salvador, d'Equateur, du Guatemala, de Guinée équatoriale, d'Haïti, d'Indonésie, d'Iraq, de Madagascar, de Malaisie, du Maroc, du Mexique, du Népal, du Pakistan, du Panama, des Philippines, du Rwanda, du Sénégal, de Sri Lanka, de Thaïlande, du Venezuela, du Viet Nam, du Yémen démocratique, du Zaïre, de Zambie, de l'ARIPO, du CRAT, du CCG, de la CEPALC et du PAC; ce séminaire a aussi été suivi par des représentants des missions permanentes de plusieurs pays auprès de l'Office des Nations Unies à Genève; le directeur général a prononcé une allocution liminaire et les exposés ont été présentés par des experts d'Allemagne (République fédérale d') et de Suisse et par des fonctionnaires de l'OMPI;

j) en septembre et octobre, 15 stagiaires ont suivi à l'OEB, à *La Haye*, un séminaire (en français et en anglais, avec certaines facilités pour les hispanophones) organisé conjointement par l'OMPI et l'OEB sur le thème «Une information technique au service du développement industriel: la documentation de brevet»; les participants venaient d'Argentine, du Brésil, de Chine, du Congo, de Cuba, d'Egypte, d'Indonésie, de Malaisie, du Mexique, du Rwanda, de Thaïlande, du Viet Nam, du CRAT et de la CEPALC; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OEB, des représentants d'entreprises privées, des fonctionnaires des Etats membres de l'OEB et des fonctionnaires de l'OMPI; ce séminaire a été suivi d'une visite au siège de l'OEB à Munich;

k) en septembre et octobre, 28 stagiaires ont suivi au CEIPI, à *Strasbourg*, un cours d'introduction générale à la propriété industrielle (en français et en anglais) organisé conjointement par l'OMPI et le CEIPI avec le concours de l'Institut national français de la propriété industrielle (INPI); les participants venaient d'Argentine, du Bénin, de Brunéi Darussalam, du Chili, du Congo, de Côte d'Ivoire, de la Dominique, d'Egypte, d'Equateur, d'Haïti, d'Indonésie, d'Iraq, de Madagascar, du Maroc, du Mexique, du Népal, du Pakistan, du Panama, du Rwanda, du Sénégal, de Sri Lanka, du Viet Nam, du Yémen démocratique, du Zaïre, de Zambie, du CCG et du PAC; ce cours a été suivi, pour la plupart des intéressés, d'une formation pratique en propriété industrielle dans les pays ou au sein de l'organisation mentionnés ci-après: Danemark, Egypte, Finlande, France, Hongrie, Inde, République démocratique allemande, Suisse et OAPI;

l) en septembre et octobre, huit stagiaires ont suivi à *Madrid* un cours de formation sur la propriété industrielle (en espagnol) organisé par l'OMPI et l'Office espagnol de la propriété industrielle; les participants venaient d'Argentine, du Costa Rica, d'El Salvador, du Mexique, d'Uruguay et du Venezuela; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office espagnol et de l'OMPI;

m) en septembre et octobre, six stagiaires ont suivi à *Stockholm* un cours de formation (en anglais) sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office suédois des brevets avec le concours de l'ASDI; les participants venaient de Malaisie, du Mexique, du Pakistan, des Philippines et de Thaïlande; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office suédois;

n) en octobre, 13 stagiaires ont suivi à *Rio de Janeiro* un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) du Brésil avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Argentine, de Bolivie, de Colombie, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Pérou, d'Uruguay et du Venezuela; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'INPI (Brésil) et de l'OMPI, par des représentants de divers organismes brésiliens publics et privés et par un consultant de l'OMPI venu d'Argentine;

o) en octobre et novembre, 11 stagiaires ont suivi à *Washington* un cours de formation sur l'examen en matière de brevets (en anglais) organisé par l'OMPI et l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique avec le concours financier du PNUD; les participants venaient du Brésil, de Chine, d'Egypte, d'Inde, de République de Corée, du Venezuela, du CCG, de la CEPALC et de la FCARS; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique et des représentants d'autres organismes de ce pays;

p) en octobre et novembre, dix stagiaires ont suivi au siège de l'OEB à *Munich* un cours de formation pratique sur l'examen en matière de brevets (en anglais); les participants venaient d'Argentine, des Philippines, de République de Corée, de Yougoslavie et de l'OAPI;

q) en octobre et novembre, 20 stagiaires ont suivi à *Canberra* et à *Sydney* un cours spécial de formation sur le droit et l'administration des brevets (en anglais) organisé par l'OMPI et l'Office australien des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels avec le concours financier du PNUD; les participants venaient du Bangladesh, de Chine, de Fidji, d'Indonésie, de Malaisie, du Pakistan, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de République de Corée, de République populaire démocratique de Corée, de Sri Lanka, de Thaïlande et du Viet Nam; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office australien, par deux consultants de l'OMPI venus d'Australie et de République de Corée et par un fonctionnaire de l'OMPI;

r) en novembre, 17 stagiaires ont suivi au siège de l'OMPI, à *Genève*, un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement, organisé par l'OMPI avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Arabie saoudite, de

Bahreïn, d'Iraq, de Jordanie, du Koweït, d'Oman, du Qatar et du Yémen démocratique; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OMPI;

s) en novembre également, 18 stagiaires ont suivi au siège de l'OMPI, à *Genève*, un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement, organisé par l'OMPI avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Egypte, du Liban, de Libye, du Maroc, de Somalie, du Soudan, de Syrie, de Tunisie, de l'ALDOC et de la FCARS; les exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OMPI;

t) en novembre toujours, 11 stagiaires ont suivi à *La Paz* un séminaire (en espagnol) sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI, le Gouvernement bolivien et le JUNAC (Lima) avec le concours financier du PNUD; les participants venaient d'Argentine, de Colombie, d'Equateur, du Mexique, du Pérou et du Venezuela; une trentaine de ressortissants boliviens ont aussi pris part à ce séminaire; les exposés ont été présentés par trois consultants de l'OMPI venus d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et du Pérou, ainsi que par deux fonctionnaires de l'OMPI.

Outre les cours précités, des programmes spéciaux de formation et des voyages d'étude ont été organisés, pour la plupart dans le cadre de projets de coopération technique financés par le PNUD, à l'intention de 69 fonctionnaires d'Argentine, du Bangladesh, du Cameroun, de Chine, du Congo, d'Egypte, d'El Salvador, de Gambie, du Ghana, du Guatemala, d'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, du Mexique, de Mongolie, du Nigéria, du Pakistan, du Paraguay, du Pérou, des Philippines, de République centrafricaine, de République de Corée, du Sénégal, de Sierra Leone, du Soudan, de Thaïlande, de Turquie, de Zambie et de l'ARIPO. Ces programmes et voyages d'étude comprenaient des visites dans l'un ou plusieurs des pays et organisations ou à l'institut mentionnés ci-après: Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Honduras, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Venezuela, BBDM, BBM, INPADOC, Institut Max Planck, OEB et OMPI.

Dans la plupart des cas, une visite au siège de l'OMPI a fait partie de la formation assurée.

ECHELON RÉGIONAL ET NATIONAL

Afrique

*Angola**.* En février, un séminaire sur la propriété intellectuelle (en portugais) organisé par l'OMPI et le Gouvernement angolais s'est tenu à Luanda (voir ci-dessus).

Les participants du séminaire ont adopté une série de recommandations portant, entre autres, sur les ques-

** Les pays sont énumérés selon l'ordre alphabétique anglais.

tions suivantes: a) formation; b) élaboration d'une législation sur la propriété intellectuelle; c) création d'institutions appropriées dans le domaine de la propriété intellectuelle; d) adhésion à la Convention instituant l'OMPI ainsi qu'aux Conventions de Paris et de Berne; e) participation aux travaux du Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle.

Bénin. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En juin et juillet, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Botswana. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Burkina Faso. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Burundi. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Cameroun. En juin et juillet, une vingtaine de fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI (voir ci-dessus).

En décembre, plusieurs fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Cap-Vert. En février, trois fonctionnaires nationaux ont suivi à Luanda un séminaire sur la propriété intellectuelle (en portugais) organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement angolais.

République centrafricaine. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Tchad. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Congo. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En juin et juillet, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En novembre, un séminaire national sur l'innovation technique et la propriété industrielle, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement congolais, s'est tenu à Brazzaville. Il a été suivi par une centaine de participants. Quatre consultants de l'OMPI venus du Congo, de France, de Tchécoslovaquie et du Zaïre et deux fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des documents de travail. Les frais du consultant venu de France ont été pris en charge par ce pays.

Un bureau provisoire de l'Association nationale des inventeurs et des innovateurs du Congo a été créé à l'occasion de ce séminaire. Une série de recommandations a été adoptée, comportant, entre autres, une requête adressée au Bureau international, invitant ce dernier à renforcer l'assistance technique qu'il fournit à l'Afrique dans le domaine de la propriété industrielle et en vue de favoriser l'invention et l'innovation.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Côte d'Ivoire. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Egypte. Voir sous «Pays arabes».

Ethiopie. En décembre, un fonctionnaire national a suivi à Lusaka, en qualité d'observateur, un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Gabon. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Gambie. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Ghana. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En novembre, un séminaire national de propriété industrielle, organisé à la demande du Gouvernement ghanéen, s'est tenu à Accra. Il a réuni environ 80 participants venant d'institutions publiques, d'universités et du secteur privé. Deux consultants de l'OMPI venus de Finlande et de Suède et deux fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des exposés. Les frais des consultants finlandais et suédois ont été pris en charge par leurs gouvernements respectifs.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Guinée. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Guinée-Bissau. En février, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Luanda un séminaire sur la propriété intellectuelle (en portugais) organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement angolais.

Kenya. En juin, un fonctionnaire kényen a participé en qualité de conférencier à un cours d'introduction générale à la propriété industrielle (en anglais), organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen, qui s'est tenu à Nairobi (voir ci-dessus).

En décembre, un fonctionnaire national a suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Libye. Voir sous «Pays arabes».

Lesotho. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, un fonctionnaire national a suivi à Lusaka, en qualité d'observateur, un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Madagascar. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Malawi. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Mali. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Mauritanie. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Maurice. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

Maroc. Voir sous «Pays arabes».

Mozambique. En février, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Luanda un séminaire sur la propriété intellectuelle (en portugais) organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement angolais.

Niger. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Nigéria. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

Rwanda. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Sao Tomé-et-Principe. En février, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Luanda un séminaire (en portugais) sur la propriété intellectuelle organisé par

l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement angolais.

Sénégal. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Sierra Leone. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Somalie. Voir sous «Pays arabes».

Soudan. Voir sous «Pays arabes».

Swaziland. En décembre, un fonctionnaire national a suivi à Lusaka, en qualité d'observateur, un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO, avec le concours financier de l'ASDI.

Togo. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Tunisie. Voir sous «Pays arabes».

Ouganda. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

République-Unie de Tanzanie. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Zaire. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

Zambie. En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI (voir ci-dessous).

Zimbabwe. En juin, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Pays arabes

Bahreïn. En novembre, un fonctionnaire national a suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Yémen démocratique. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Egypte. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Iraq. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Jordanie. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Koweït. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Liban. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Libye. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Maroc. En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi à Yaoundé un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI.

En novembre, un fonctionnaire national a suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Oman. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Qatar. En novembre, trois fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Arabie saoudite. En novembre, trois fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Somalie. En novembre, trois fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Soudan. En juin, un fonctionnaire national a suivi à Nairobi un cours d'introduction générale à la propriété industrielle organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement kényen.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

En décembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Lusaka un séminaire organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec le concours financier de l'ASDI.

Syrie. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Tunisie. En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Centre de documentation et d'information de la Ligue des Etats arabes (ALDOC). En novembre, un représentant du centre a suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS). En novembre, un représentant de la fédération a suivi au siège de l'OMPI un cours de formation (en anglais et en arabe) sur le rôle des brevets dans le développement.

Asie et Pacifique

Afghanistan. En janvier, un fonctionnaire national a suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété

intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Bangladesh. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En décembre, deux magistrats ont suivi à Beijing le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de la République populaire de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Bhoutan. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre, le président et un magistrat de la Haute Cour ont suivi à Islamabad le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de la propriété intellectuelle organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec l'Association juridique de l'Asie et du Pacifique occidental (LAWASIA), dans le cadre du projet régional du PNUD.

Chine. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En décembre, un cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec le concours du PNUD sur l'invitation de la Cour suprême du peuple de la République populaire de Chine, s'est tenu à Beijing. Il s'agissait du deuxième cours de ce type organisé par l'OMPI en Chine pour traiter spécialement du rôle des procédures judiciaires dans l'exercice des droits de propriété industrielle.

Le cours a été ouvert par le vice-président de la Cour suprême du peuple et le directeur général de l'OMPI. Il a été suivi par quelque 300 magistrats et fonctionnaires des différents tribunaux de Beijing et d'autres municipalités ainsi que des provinces et régions autonomes de Chine. Y ont aussi pris part des magistrats et des fonctionnaires des juridictions supérieures et des tribunaux de première instance des pays suivants: Bangladesh, Inde, Malaisie, Pakistan, Sri Lanka et Thaïlande.

L'objet de ce cours était de fournir des informations sur les procédures judiciaires en matière de brevets des Etats-Unis d'Amérique et de la République fédérale d'Allemagne afin de familiariser les participants avec les différents systèmes de règlement des litiges dans ce domaine et de les exercer à traiter ce type d'affaires dans le cadre de la législation sur les brevets de la République populaire de Chine.

Le cours consistait en exposés suivis de débats entre le conférencier et les participants. Les procédures de règlement des litiges en matière de brevets aux Etats-Unis d'Amérique ont fait l'objet d'exposés présentés par trois consultants de ce pays, tandis que trois consultants de la République fédérale d'Allemagne ont présenté des exposés sur le système judiciaire en matière de brevets dans ce pays. Pour illustrer les différents systèmes, chaque groupe de conférenciers, venus des Etats-Unis d'Amérique et de République fédérale d'Allemagne, ont procédé à des simulations de procès dont chacune indiquait la procédure suivie dans une affaire type de contrefaçon de brevet.

Inde. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre, un magistrat de la Haute Cour de Bombay et un magistrat de la Haute Cour de Calcutta ont suivi à Islamabad le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de la propriété intellectuelle organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En décembre, deux magistrats ont suivi à Beijing le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Indonésie. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Iran (République islamique d'). En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Malaisie. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En juin, cinq fonctionnaires nationaux ont suivi au siège de l'OEB, à Munich, un stage de formation de quatre semaines consacré à l'examen quant au fond. Leur participation a été organisée par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD.

En octobre, le président et un magistrat de la Cour suprême ont suivi à Islamabad le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de la propriété intellectuelle organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre, un séminaire national sur le nouveau système malaisien des brevets, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Centre de documentation et d'information en matière de brevets, l'Institut des normes et de la recherche industrielle de Malaisie, le Ministère des sciences, des techniques et de l'environnement et l'Office des brevets et des marques du Ministère du commerce et de l'industrie, s'est tenu à Kuala Lumpur. Il a été suivi par une centaine de participants — fonctionnaires nationaux, représentants des milieux industriels et commerciaux et juristes. Parmi les conférenciers figuraient trois consultants venus d'Australie, de Suède et de l'OEB, dont les frais de participation ont été pris en charge respectivement par le PNUD, l'ASDI et l'OEB, ainsi que des fonctionnaires nationaux malaisiens et un fonctionnaire de l'OMPI.

En décembre, un fonctionnaire de la Cour suprême et un fonctionnaire de la Haute Cour de Malaisie ont suivi à Beijing le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Maldives. En janvier, un fonctionnaire national a suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Népal. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Pakistan. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la

propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre, un colloque régional de magistrats sur l'ordre judiciaire et le système de la propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA et dans le cadre du projet régional du PNUD, s'est tenu à Islamabad.

Les présidents des cours suprêmes du Bangladesh, du Bhoutan, de Chine, des Maldives, du Népal, du Pakistan, de Sri Lanka et de Thaïlande, accompagnés chacun d'un autre magistrat, ont participé au colloque; la Chine était représentée par le vice-président de la Cour suprême du peuple et par un autre fonctionnaire chinois, l'Inde par deux magistrats et la Malaisie par le président de la Cour suprême et un autre magistrat.

Le directeur général de l'OMPI, un haut fonctionnaire national australien, un juriste du Royaume-Uni et trois fonctionnaires de l'OMPI ont aussi participé au colloque.

Le directeur général de l'OMPI a présenté deux exposés. Les débats du colloque ont été fondés sur ces deux exposés et sur des communications traitant de sujets spécifiques au droit de la propriété intellectuelle et à la pratique dans ce domaine présentées par des magistrats et des juristes d'Australie, du Canada, d'Inde, de Nouvelle-Zélande, du Pakistan et du Royaume-Uni ainsi que sur des communications présentées par des magistrats du Bangladesh, de Chine, d'Inde, de Malaisie, des Maldives, du Népal, de Sri Lanka et de Thaïlande au sujet de l'ordre judiciaire et du système de la propriété intellectuelle dans leurs pays respectifs.

En décembre, deux magistrats ont suivi à Beijing le cours de deux semaines sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de la République populaire de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Papouasie-Nouvelle-Guinée. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Philippines. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD. Un autre fonctionnaire national a participé au cours en qualité de conférencier.

En juillet, un examinateur de brevets de l'Office philippin des brevets a suivi un stage de formation de quatre semaines à l'Office des brevets du Royaume-Uni, à Londres. Ce stage a été organisé par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD.

République de Corée. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD. Un autre fonctionnaire national a participé au cours en qualité de conférencier.

Samoa. En janvier, un fonctionnaire national a suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Sri Lanka. En janvier, un cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique (en anglais), organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation et avec le concours financier du PNUD, s'est tenu à Colombo (voir ci-dessus).

En décembre, deux magistrats ont suivi à Beijing le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Thaïlande. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

En juin et juillet, un fonctionnaire national a suivi un stage de formation de trois semaines, organisé par l'OMPI, à l'INPI, à Paris.

En décembre, deux magistrats ont suivi à Beijing le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets organisé conjointement par l'OMPI et la Cour suprême du peuple de la République populaire de Chine dans le cadre du projet régional du PNUD.

Tonga. En janvier, un fonctionnaire national a suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Viet Nam. En janvier, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Colombo le cours de formation sur la propriété intellectuelle pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de Sri Lanka et la Sri Lanka Foundation dans le cadre du projet régional du PNUD.

Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda. En juin, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), s'est tenu à St. Johns. Il a réuni 20 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu du Canada. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Argentine. En octobre, deux fonctionnaires nationaux ont suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus de développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

En novembre, un fonctionnaire national a participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

Barbade. En mai, un fonctionnaire national a suivi à Munich et à Genève les journées d'étude organisées par l'OMPI et la CDG à l'intention des responsables de la formation dans le domaine des brevets.

Bolivie. En avril, deux magistrats de la Cour suprême ont participé à Quito au colloque sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice à l'intention de magistrats des pays andins.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus de développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil).

En novembre, plusieurs fonctionnaires nationaux et des représentants du secteur privé ont suivi à La Paz le séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours des autorités nationales, du JUNAC et du PNUD (voir ci-dessus).

Brésil. En février, un fonctionnaire national a participé en qualité de conférencier à un séminaire sur la propriété intellectuelle tenu à Luanda et organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement angolais.

Chili. En avril, un séminaire national sur le rôle de la propriété industrielle pour l'industrie et le commerce (organisé par l'OMPI) s'est tenu à Santiago. Il a réuni une centaine de participants venus d'institutions publiques, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés, portant sur plusieurs aspects des systèmes de brevets et de marques, ont été présentés par le chef du Département de la propriété industrielle, le président de l'Association chilienne des agents de propriété industrielle, un vice-directeur général de l'OMPI et trois consultants de l'organisation, deux venus d'Espagne et un des Etats-Unis d'Amérique. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional du PNUD.

Colombie. En avril, deux magistrats de la Cour suprême ont participé à Quito au colloque sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice à l'intention de magistrats des pays andins.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

En novembre, un fonctionnaire national a participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

Costa Rica. En avril, un second colloque sur la propriété industrielle (en espagnol), organisé à San José par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP) à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain, a été suivi par neuf participants (voir ci-dessus).

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil).

Equateur. En avril, trois magistrats et fonctionnaires nationaux ont participé à Quito au colloque sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice à l'intention de magistrats des pays andins.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

El Salvador. En avril, deux magistrats ont participé à San José au second colloque sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil).

Guatemala. En avril, deux magistrats ont participé à San José au second colloque sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

Guyana. En juin, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la CARICOM, s'est tenu à Georgetown. Il a réuni 40 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par trois fonctionnaires de l'OMPI. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Honduras. En avril, deux magistrats ont participé à San José au second colloque sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

Jamaïque. En juin, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la CARICOM, s'est tenu à Kingston. Il a réuni 60 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant venu du Canada. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Mexique. En septembre, une table ronde de haut niveau sur les questions de propriété intellectuelle d'actualité en Amérique latine, organisée par l'OMPI avec le concours du Gouvernement mexicain, s'est tenue à Mexico.

Elle a été ouverte par le directeur général de l'OMPI et le sous-secrétaire aux investissements étrangers et aux transferts des techniques du Secrétariat au commerce et au développement industriel du Mexique.

En plus d'une soixantaine de participants du Mexique, elle a été suivie par neuf spécialistes de Colombie, de Cuba, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, du Venezuela et de l'Institut Max Planck. Les débats ont porté sur les questions de propriété intellectuelle qui se posent dans le domaine de la biotechnologie ou en rapport avec les schémas de configuration de circuits intégrés et le logiciel. Le directeur général de l'OMPI, un vice-directeur général et deux fonctionnaires de l'organisation ont pris part à ces débats. Cette activité a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

Nicaragua. En avril, deux magistrats ont participé à San José au second colloque sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain.

Panama. En avril, un magistrat a participé à San José au second colloque sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP à l'intention de magistrats des pays de l'Isthme centraméricain.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

Pérou. En avril, deux magistrats ont participé à Quito au colloque sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice à l'intention de magistrats des pays andins.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

Saint-Christophe-et-Nevis. En juin, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la CARICOM, s'est tenu à Basseterre. Il a réuni 20 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant venu du Canada. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Saint-Vincent-et-Grenadines. En juin, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la CARICOM, s'est tenu à Kingstown. Il a réuni 20 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant venu du Canada. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Trinité-et-Tobago. En mai, un séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, organisé par l'OMPI avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et du Secrétariat de la CARICOM, s'est tenu à Port of Spain. Il a réuni 60 participants venus d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires. Les exposés ont été présentés par trois fonctionnaires de l'OMPI. Les frais de participation des conférenciers ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Uruguay. En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

Venezuela. En avril, deux magistrats ont participé à Quito au colloque sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice à l'intention de magistrats des pays andins.

En octobre, un fonctionnaire national a suivi à Rio de Janeiro un séminaire (en espagnol et en portugais) sur la propriété industrielle et son incidence sur le processus du développement, organisé par l'OMPI et l'INPI (Brésil) avec le concours financier du PNUD.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux ont participé à La Paz à un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et le commerce, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD.

*Renforcement de la législation nationale
et régionale et aménagement d'institutions
dans les pays en développement*

Afrique: activités menées à l'échelon multinational

Accord de coopération entre l'OMPI, l'ARIPO, le CRAT et l'OAPI. En mars, le Comité consultatif mixte de l'OMPI, de l'ARIPO, du CRAT et de l'OAPI a tenu sa première session à Dakar. L'OMPI était représentée par un vice-directeur général et un autre fonctionnaire de l'organisation, l'ARIPO, le CRAT et l'OAPI, chacun par leur directeur. Le comité a examiné l'accord et proposé des mesures à prendre afin de mener plusieurs activités, notamment dans les domaines suivants: formation, échange de documentation technique et organisation de séminaires sur l'information en matière de brevets et l'innovation.

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). En mars, l'OMPI a été représentée à la 24e session du Conseil de l'OAPI à Cotonou. Plusieurs aspects de la coopération entre l'OMPI et l'OAPI ont été examinés, notamment l'organisation d'un séminaire conjoint sur les licences, l'exécution d'un projet financé par le PNUD et dont l'OMPI sera l'agent d'exécution, ainsi qu'une résolution remerciant l'OMPI pour l'assistance fournie à l'OAPI.

En avril, un consultant de l'OMPI s'est rendu à Yaoundé où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'OAPI au sujet des activités à mener conjointement par les deux organisations, y compris l'exécution du projet susmentionné financé par le PNUD.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens à Yaoundé avec des fonctionnaires de l'OAPI concernant l'exécution du projet financé par le PNUD.

En juin également, le directeur du Centre africain de documentation et d'information en matière de brevets de l'OAPI (CADIB) s'est rendu à Genève où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'OMPI concernant la coopération entre les deux organisations.

En juin et juillet, un cours d'introduction générale à la propriété industrielle (en français), organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI, s'est tenu au siège de cette dernière, à Yaoundé (voir ci-dessus).

En août, un expert de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu en mission au siège de l'OAPI à Yaoundé dans le cadre d'un projet financé par le PNUD et exécuté par l'OMPI en vue du renforcement et de la modernisation des procédures de travail de l'OAPI.

En décembre, s'est tenu à Yaoundé un séminaire sur les licences organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OAPI. Quarante fonctionnaires nationaux venus des 13 Etats membres de l'OAPI (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo) y ont pris part. Deux fonctionnaires de l'OMPI et deux consultants de l'organisation venus de France et de Tunisie, dont la participation était financée par la France, ont suivi le séminaire et présenté des exposés. Les frais de participation ont été en partie pris en charge dans le cadre du projet régional du PNUD.

Les sujets examinés étaient fondés essentiellement sur le *Guide de l'OMPI sur les licences pour les pays en développement*. Les participants ont aussi analysé les dispositions de l'Accord de Bangui, qui traitent des contrats de licence.

Les participants ont adopté une série de recommandations visant à améliorer la position des pays d'Afrique, en tant qu'acquéreurs de techniques, lorsqu'ils négocient des contrats de licence.

Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO). En avril, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé, à Harare, avec des fonctionnaires de l'ARIPO, du PNUD et de l'Office des brevets du Zimbabwe, à la réunion d'examen tripartite finale du projet financé par le PNUD et exécuté par l'OMPI en vue du renforcement du Centre de documentation et d'information en matière de brevets (ESAPADIC) créé au sein de l'ARIPO. Toutes les parties ont reconnu que les résultats avaient répondu aux objectifs du projet qui avait été lancé en juillet 1981.

D'avril à mai, un expert de l'OMPI venu de l'Office des brevets de la République fédérale d'Allemagne a effectué une mission auprès de l'ARIPO pour aider à la conception de programmes d'ordinateur se rapportant aux procédures à suivre en vertu du Protocole de Harare. Les frais de cette mission ont été pris en charge par la République fédérale d'Allemagne.

En mai, un vice-directeur général a examiné, à New York, avec des représentants du PNUD, la possibilité de reconduire l'«accord de crédit croisé [swap]» conclu deux ans auparavant afin de permettre aux Etats membres de l'ARIPO d'acquitter leurs contributions en monnaies locales. Le résultat est positif puisque le PNUD examinera cas par cas les propositions qui lui seront soumises.

En mai, un vice-directeur général de l'OMPI et un fonctionnaire de l'organisation ont eu des entretiens à Harare avec de hauts fonctionnaires nationaux du Zimbabwe et des fonctionnaires de l'ARIPO. Les entretiens ont été axés sur les mesures à prendre pour

renforcer l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle.

Les domaines particuliers sur lesquels ces entretiens ont porté essentiellement ont été les suivants: construction de locaux permanents pour l'ARIPO, participation de hauts fonctionnaires nationaux des Etats membres de l'ARIPO à la gestion de l'organisation, et plus large diffusion, dans les Etats membres, des informations concernant les services offerts par l'ARIPO.

Le Gouvernement du Zimbabwe a accepté de coopérer avec l'OMPI et l'ARIPO pour atteindre ces objectifs.

En collaboration avec divers offices de propriété industrielle, l'OMPI a aidé l'ARIPO à procéder à l'examen quant au fond des demandes de brevet déposées auprès de son office en vertu du Protocole de Harare. Au cours de l'année, 28 demandes au total émanant de l'ARIPO ont été reçues. Des rapports de recherche et d'examen ont été établis par les offices de propriété industrielle de l'Allemagne (République fédérale d'), du Canada, de la Suède et de l'Union soviétique, ou sont en préparation.

Depuis le début de ce programme d'assistance particulier, en juillet 1984, et jusqu'au 31 décembre 1986, 41 demandes au total ont été reçues de l'ARIPO. Pour 11 d'entre elles, l'examen a été mené à bien, des rapports de recherche et d'examen ayant été fournis par les offices nationaux du Canada (3), de la Suède (1) et de l'Union soviétique (5), ainsi que par l'OEB (2).

En juillet, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Harare à la demande du Gouvernement zimbabwéen pour examiner avec des ministres des Etats membres de l'ARIPO, et avec le concours de fonctionnaires nationaux du Zimbabwe et de fonctionnaires de l'ARIPO, la proposition zimbabwéenne visant à créer un conseil des ministres de l'ARIPO. (Les ministres étaient présents à Harare à l'occasion de la conférence des ministres de la justice du Commonwealth.) Cette activité s'inscrivait dans le prolongement des entretiens qui avaient eu lieu en mai à Harare entre de hauts fonctionnaires nationaux du Zimbabwe et des fonctionnaires de l'OMPI et de l'ARIPO (voir plus haut).

En novembre, s'est tenue au siège de l'OMPI une réunion consacrée aux utilisateurs de l'ARIPO et organisée en commun par l'OMPI et l'ARIPO. C'était là, pour les utilisateurs du système de l'ARIPO venant du secteur privé, pour les fonctionnaires de cette organisation, pour les agents de brevets qui instruisent les demandes déposées dans le cadre de l'ARIPO et pour les directeurs de l'enregistrement des Etats membres de l'ARIPO, la première occasion de se réunir pour étudier le système de l'ARIPO et la façon dont il pourrait être amélioré.

La réunion visait aussi à faire connaître à un nombre accru de sociétés et d'agents de brevets les services existants à l'ARIPO.

La réunion a été ouverte par le directeur général de l'OMPI, qui a mis en évidence les avantages que présente l'utilisation du système de l'ARIPO lorsque

l'on cherche à faire protéger des inventions et des dessins et modèles industriels dans les neuf Etats qui sont actuellement parties au Protocole de Harare relatif aux brevets et aux dessins et modèles industriels, y compris le fait qu'il suffit de déposer une seule demande pour obtenir la protection dans tous ces Etats. Quatre autres exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OMPI.

Les participants ont conclu que c'était une occasion utile de connaître pleinement les possibilités maintenant offertes par l'ARIPO dans le domaine de la propriété industrielle en Afrique et ils ont espéré que d'autres réunions pourraient suivre régulièrement afin de tenir les utilisateurs au courant de l'évolution de l'ARIPO.

En décembre, un vice-directeur général et quatre fonctionnaires de l'OMPI ont participé à la session célébrant le 10e anniversaire du Conseil de l'ARIPO, qui a eu lieu à Lusaka (Zambie) car c'est dans cette ville qu'a été signé, en 1976, l'Accord sur la création d'une Organisation de la propriété industrielle de l'Afrique anglophone (ESARIPO) (ainsi qu'elle était alors dénommée).

La session a été ouverte par le premier ministre de Zambie qui a exprimé notamment sa gratitude au directeur général de l'OMPI pour le rôle déterminant que cette organisation a joué dans la création de l'ARIPO et qu'elle continue de jouer en la soutenant.

Au cours des délibérations de la session du conseil, une proposition préconisant la création d'un conseil des ministres qui constituerait un nouvel organe de l'ARIPO a été adoptée et un conseil des ministres a donc été créé.

Parallèlement à la session du conseil, s'est tenu un séminaire sur la propriété industrielle organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO avec l'aide financière de l'ASDI. Au nombre des participants figuraient des fonctionnaires nationaux des pays suivants: Botswana, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Zambie et Zimbabwe. En outre, des fonctionnaires nationaux de l'Ethiopie, du Lesotho et du Swaziland ont suivi le séminaire en qualité d'observateurs. Des exposés ont été présentés par le président de l'Office des brevets de la République fédérale d'Allemagne, par le directeur de l'ARIPO, par un fonctionnaire de l'OMPI et par un consultant de l'organisation venu de l'OEB.

Centre régional africain de technologie (CRAT). En février, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu en mission au siège du CRAT à Dakar pour dispenser des conseils au sujet de l'utilisation de la documentation en matière de brevets et des banques de données, pour aider, d'une part, à élaborer un programme de formation dans le domaine de la propriété industrielle destiné au personnel du centre et, d'autre part, à améliorer la capacité d'assistance du centre à ses Etats membres pour ce qui est du transfert

de techniques grâce à l'utilisation de l'information en matière de brevets. Les frais de cette mission ont été pris en charge par l'OEB.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). En avril, l'OMPI a été représentée à la 21e session de la commission et à la 12e réunion de la Conférence des ministres de la commission, tenues à Yaoundé. Dans le cadre de ces deux réunions, plusieurs questions intéressant l'OMPI ont été examinées, notamment la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la crise économique en Afrique, le rapport de la quatrième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement — à laquelle l'OMPI a été représentée et a fait, à cette occasion, un exposé sur la documentation en matière de brevets — et le document d'orientation relatif au programme régional pour l'Afrique pendant le quatrième cycle du PNUD (1987-1991).

En mai, un vice-directeur général de l'OMPI et un fonctionnaire de l'organisation se sont rendus au siège du PNUD à New York où ils ont eu des entretiens au sujet du programme d'activités de l'OMPI pour l'Afrique pendant le quatrième cycle du PNUD (1987-1991). Il a été convenu que l'OMPI devrait élaborer, sur la base du Programme d'action pour la région africaine, adopté à Lomé en août 1984, un descriptif de projet à soumettre au PNUD pour financement.

Projet multinational pour l'Afrique dans le domaine de la propriété industrielle. En juillet, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à New York sur l'invitation du Bureau du PNUD pour l'Afrique pour soumettre au Comité consultatif de la sélection des projets (APOPS) un descriptif préliminaire de projet régional de l'OMPI portant sur le renforcement des systèmes de propriété industrielle dans la région Afrique pour la période 1987-1991, et pour discuter de ce descriptif avec les membres du comité.

En juillet également, un fonctionnaire de l'OMPI a pris part à la sixième réunion des représentants résidents du PNUD de la région Afrique, qui s'est tenue à Niamey.

Afrique: activités menées à l'échelon national

Bénin. En mars, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Cotonou où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD au sujet d'un avant-projet national concernant la modernisation du système de propriété industrielle au Bénin.

Congo. En mars, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens avec des fonctionnaires du Ministère de l'industrie et de l'artisanat au sujet de l'organisation, à Brazzaville en novembre, d'un séminaire national sur l'innovation.

En octobre, un fonctionnaire national s'est rendu à l'OMPI au début d'un voyage d'étude, organisé par l'OMPI, auprès des offices de propriété industrielle de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse ainsi que de l'OEB, à La Haye et à Munich.

Côte d'Ivoire. En mars et juin, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Abidjan où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux au sujet de l'adhésion éventuelle de la Côte d'Ivoire à certains traités internationaux administrés par l'OMPI.

En novembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Abidjan où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux au sujet de l'adhésion éventuelle de la Côte d'Ivoire à l'Arrangement de La Haye et au PCT.

Egypte. Voir sous «Pays arabes: activités menées à l'échelon national».

Ethiopie. En avril, s'est tenu à Addis Abeba un séminaire d'une journée sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement éthiopien. Le séminaire a été ouvert par le ministre de la planification. Les exposés ont été présentés par le directeur général de l'OMPI. Quatre ministres et plus de 50 fonctionnaires nationaux y ont pris part.

Le directeur général a aussi eu des entretiens avec les fonctionnaires chargés des questions de propriété industrielle, qui ont sollicité l'assistance de l'OMPI pour l'élaboration d'un projet de législation sur la propriété intellectuelle et la création d'un organisme public pour l'administration de cette législation.

En juin, un fonctionnaire national s'est rendu à l'OMPI où il a eu des entretiens avec le directeur général, les vice-directeurs généraux et d'autres fonctionnaires de l'organisation au sujet d'une assistance juridique et technique à fournir à l'Ethiopie en vue de la création d'un système de propriété industrielle. Il a été convenu que l'OMPI soumettrait aux autorités éthiopiennes des dispositions types qui pourraient leur servir pour la rédaction d'une loi nationale sur la propriété industrielle. Ces dispositions types ont été remises aux autorités éthiopiennes en juillet.

En octobre, le directeur de la Commission éthiopienne pour la science et la technique et un autre fonctionnaire national se sont rendus à l'OMPI pour examiner, avec des fonctionnaires de l'organisation, la question de l'élaboration d'un projet de législation sur la propriété intellectuelle. Ils ont aussi étudié les autres mesures qui pourraient être prises en vue de la création, en 1987, de l'Office éthiopien de la propriété industrielle.

Gambie. En octobre, le directeur général de l'enregistrement de la Gambie s'est rendu à l'OMPI au début d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI auprès des offices de brevets de l'Allemagne (République fédérale d'), des Pays-Bas, du Royaume-Uni, ainsi que de l'OEB,

à La Haye et à Munich, et du BBM, également à la Haye.

Guinée. En février, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens à Conakry au sujet d'un séminaire national sur la propriété intellectuelle à organiser en juin.

En juin, l'OMPI a organisé à Conakry, en collaboration avec le Gouvernement guinéen, un séminaire national de quatre jours sur la propriété intellectuelle. Soixante-quinze personnes venues des secteurs public et privé y ont pris part.

Libye. Voir sous «Pays arabes: activités menées à l'échelon national».

Maroc. Voir sous «Pays arabes: activités menées à l'échelon national».

Nigéria. En avril, le directeur de l'enregistrement des marques, des brevets et des dessins et modèles du Nigéria s'est rendu à l'OMPI où il a eu des entretiens au sujet d'une éventuelle assistance de l'organisation à son pays. Il a été convenu qu'une mission de l'OMPI se rendrait à Lagos plus tard dans l'année.

En août, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Lagos où il a eu des entretiens avec des représentants des autorités nationales chargées des questions de propriété industrielle au sujet du renforcement du système de propriété industrielle.

En octobre, le directeur de l'enregistrement des marques, des brevets et des dessins et modèles du Nigéria s'est rendu à l'OMPI au début d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI auprès des offices de brevets de l'Allemagne (République fédérale d'), des Pays-Bas, du Royaume-Uni, ainsi que de l'OEB, à La Haye et à Munich, et du BBM, également à la Haye.

En novembre, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus à l'OMPI pour examiner plus avant la question de la coopération entre le Nigéria et l'OMPI.

Sierra Leone. En novembre, un fonctionnaire national de la Sierra Leone s'est rendu à l'OMPI à la fin d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI auprès des offices de brevets de l'Allemagne (République fédérale d'), des Pays-Bas, du Royaume-Uni, ainsi que de l'OEB, à La Haye et à Munich, et du BBM, également à la Haye.

Soudan. Voir sous «Pays arabes: activités menées à l'échelon national».

Zaire. En novembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Kinshasa où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux au sujet de l'adoption du règlement d'exécution de la législation sur la propriété industrielle ainsi que de la réorganisation et de la modernisation de l'administration de la propriété industrielle.

Pays arabes: activités menées à l'échelon multinational

Projet multinational pour les pays arabes dans le domaine de la propriété industrielle. L'OMPI a poursuivi l'exécution du projet régional (1985-1986) financé par le PNUD. En mai, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à New York où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires du Bureau régional du PNUD pour les Etats arabes au sujet des projets en cours et des projets futurs intéressant les pays arabes, dont le financement est assuré par le PNUD et l'exécution par l'OMPI. Les entretiens ont porté en particulier sur le projet concernant la traduction en arabe de la Classification internationale des brevets (CIB) (volumes 1 à 8), ainsi que sur un projet régional visant à améliorer les systèmes de propriété industrielle dans les pays arabes, pendant le prochain cycle du PNUD (1987-1991).

En décembre, un vice-directeur général de l'OMPI et un autre fonctionnaire de l'organisation se sont rendus à New York où ils ont examiné avec des fonctionnaires du Bureau régional du PNUD pour les Etats arabes les aspects concrets de la coopération future, notamment les projets nationaux et régionaux intéressant les pays arabes, dont le financement est assuré par le PNUD et l'exécution par l'OMPI.

Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS). En avril, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant venu de l'OEBS se sont rendus au siège de la FCARS, à Bagdad, dans le cadre du projet financé par le PNUD en vue de la création du Service arabe d'information et de documentation en matière de brevets (PIDU). Le personnel du PIDU a reçu une formation, et le matériel ainsi que la documentation achetés pour le service ont été vérifiés et éprouvés. Des entretiens détaillés ont eu lieu concernant le plan de travail pour l'année et de nouvelles acquisitions en matière d'équipement et de documentation.

En juillet, un consultant de l'OMPI venu d'Australie a entrepris une mission de six mois à Bagdad en qualité de conseiller technique, dans le cadre du projet de création du PIDU financé par le PNUD.

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la 10^e session de la FCARS et a examiné avec les membres du secrétariat de la fédération les aspects futurs de la coopération.

Conseil de coopération pour les Etats arabes du Golfe (CCG). En février, un vice-directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI se sont rendus au siège du CCG à Riyadh (Arabie saoudite) et sont convenus avec le secrétariat du conseil des dispositions à prendre pour l'examen du projet de législation uniforme du CCG sur les brevets et la création d'un office régional des brevets pour ses Etats membres.

En avril, un vice-directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI se sont rendus au siège du CCG et ont participé à la réunion du groupe d'experts qui a examiné

le projet de législation uniforme sur les brevets. Les participants de la réunion ont adopté le projet en question.

En juin, le directeur général, deux vice-directeurs généraux et d'autres fonctionnaires de l'OMPI ont examiné avec deux fonctionnaires du CCG et un fonctionnaire national d'Arabie saoudite le projet de législation uniforme sur les brevets, le règlement d'application rédigé par l'OMPI et des questions connexes d'administration, de personnel et de finances.

Pays arabes: activités menées à l'échelon national

Djibouti. En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Djibouti où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux diverses possibilités concernant le renforcement du système de propriété industrielle pendant le quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Egypte. En avril, le directeur général et deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus au Caire où ils ont eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD au sujet de l'élaboration d'une nouvelle législation sur les brevets et de l'exécution du projet national financé par le PNUD concernant le renforcement de l'office des brevets.

En octobre, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus au Caire pour examiner avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD les autres activités à mener en 1987 dans le cadre du projet national en cours financé par le PNUD. Par ailleurs, trois consultants de l'OMPI ont été détachés pour dispenser, dans le cadre du projet susmentionné, des conseils et une formation en cours d'emploi au personnel de l'office des brevets dans les domaines suivants: recherche et examen portant sur les demandes de brevet, gestion de la documentation de brevet et innovations techniques.

En décembre, un consultant de l'OMPI s'est rendu en mission au Caire. Il avait essentiellement pour mandat de dispenser une formation aux membres du personnel de l'office des brevets, de les aider pour ce qui est de la gestion de la documentation de brevets, de la classification des documents de brevet, et de superviser la réorganisation de la documentation dans la bibliothèque. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

Iraq. En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Bagdad où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux diverses possibilités concernant le renforcement du système de propriété industrielle pendant le quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Jordanie. En mai, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en Jordanie où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Koweït. En avril, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu au Koweït où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Libye. En mars, un vice-directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI se sont rendus à Tripoli où ils ont participé à un séminaire national sur le transfert des techniques, organisé par le Centre de recherche industrielle en collaboration avec l'OMPI. Le fonctionnaire de l'organisation a présenté un exposé sur le rôle des brevets dans les activités d'études et de réalisations. Ont suivi ce séminaire une centaine de participants venus pour la plupart du Centre de recherche industrielle, du Ministère de la planification, du Ministère de l'économie, du Ministère du pétrole, du Ministère de la justice, ainsi que d'institutions d'études et de réalisations.

Maroc. En janvier, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu de France se sont rendus en mission à Casablanca et à Rabat pour évaluer les activités lancées en 1985 et pour établir un plan de travail pour celles qui seront menées pendant l'année.

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Casablanca où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux diverses possibilités concernant le renforcement du système de propriété industrielle au cours du quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Cette mission était financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Oman. En avril, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Oman où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Qatar. En avril également, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu au Qatar où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Arabie saoudite. En mai, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en Arabie saoudite où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Soudan. En juillet, deux professeurs soudanais de l'Université de Khartoum ont entrepris, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un voyage d'étude concernant l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle à l'Institut Max Planck, à l'Office des brevets du Royaume-Uni et à l'OMPI. Un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Munich où il a participé à la formulation du programme établi par l'Institut Max Planck pour les deux professeurs.

En novembre, deux professeurs soudanais de la faculté de droit de l'Université de Khartoum ont reçu une formation à l'Institut Max Planck dans le domaine de l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle. Cette formation était financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation se sont rendus à Khartoum où ils ont examiné avec des fonctionnaires nationaux diverses possibilités concernant le renforcement du système de propriété industrielle pendant le quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Cette mission était financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Syrie. En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation se sont rendus à Damas où ils ont examiné avec des représentants des autorités nationales diverses possibilités concernant le renforcement de leur système de propriété industrielle pendant le quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Cette mission était financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Emirats arabes unis. En avril, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu dans les Emirats arabes unis où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Yémen. En mai, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu au Yémen où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération avec l'OMPI et la mise à jour de l'étude de l'OMPI sur la situation en matière de propriété industrielle dans les Etats arabes.

Asie et Pacifique: activités menées à l'échelon multinational

Projet multinational pour l'Asie et le Pacifique dans le domaine de la propriété industrielle. L'OMPI a continué d'assurer l'exécution du projet régional quinquennal (1982-1986) financé par le PNUD en vue de la création de systèmes de propriété industrielle et du renforcement de ceux qui existent déjà.

En avril, un consultant de l'OMPI venu du Royaume-Uni s'est rendu au siège de l'organisation pour examiner des questions concernant l'élaboration d'un manuel de formation sur les marques à l'usage des pays en développement de l'Asie et du Pacifique.

En avril également, quatre consultants de l'OMPI, deux venus du BBM, un d'Australie et un autre d'une entreprise privée sise en France, se sont réunis à l'OMPI où ils ont élaboré des directives concernant l'information des opérations en matière de marques dans les offices des marques des pays en développement d'Asie et du Pacifique.

En juillet, un fonctionnaire de l'OMPI a examiné avec des représentants du PNUD, à New York, le projet régional et son extension envisagée pour la prochaine période quinquennale (1987-1991).

En juillet également, une mission d'experts commune de l'OMPI et du PNUD, composée d'un consultant de l'OMPI venu du Royaume-Uni et d'un consultant du PNUD venu de Sri Lanka, s'est rendue au Bangladesh, en Malaisie, en République de Corée, en Thaïlande et au Viet Nam pour des entretiens avec des représentants des autorités nationales et du PNUD. La mission avait pour objectifs l'évaluation des activités entreprises dans le cadre du projet régional actuel et l'estimation des besoins globaux de la région dans le domaine de la propriété intellectuelle pour le projet multinational du PNUD, qui est envisagé pour la prochaine période quinquennale. Avant et après leur mission, les deux consultants ont eu des entretiens au PNUD, à New York, et à l'OMPI.

En août, les membres de cette mission ont présenté au PNUD et à l'OMPI leur rapport, intitulé «Rapport de la mission commune PNUD-OMPI d'évaluation et d'estimation des besoins pour le renforcement et l'utilisation effective du système de propriété intellectuelle dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique». Ce rapport présente une évaluation du projet régional financé par le PNUD et une estimation des besoins d'assistance financée par le PNUD dans le domaine de la propriété intellectuelle dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique, au cours du quatrième programme multinational du PNUD (1987-1991).

Pendant l'année, les 13e et 14e numéros de la publication intitulée *Intellectual Property in Asia and the Pacific* sont parus à titre d'activité menée dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Asie et Pacifique: activités menées à l'échelon national

Bangladesh. En mars, l'OMPI a envoyé au représentant résident du PNUD au Bangladesh et aux autorités nationales le descriptif préliminaire d'un projet national financé par le PNUD en vue du renforcement de l'administration de la propriété industrielle du Bangladesh.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Dacca où il a examiné avec des fonctionnaires nationaux et des fonctionnaires du PNUD le descriptif préliminaire de projet que l'OMPI avait envoyé aux autorités nationales et au PNUD en mars concernant ledit projet à financer par le PNUD.

En septembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Dacca où il a examiné, avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD, ledit projet à financer par le PNUD.

En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre et novembre, un universitaire de la faculté de droit de l'Université de Dacca a participé, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, à un stage d'étude organisé par l'OMPI dans trois universités des Etats-Unis d'Amérique et consacré à l'enseignement et à la recherche dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

En novembre, l'OMPI a envoyé aux autorités nationales et au représentant résident du PNUD au Bangladesh la version finale du descriptif de projet qui était fondée sur l'accord conclu en septembre au cours de la mission effectuée par l'OMPI à Dacca.

Bhoutan. En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

Chine. En avril, le président de l'Association chinoise des inventions (qui est aussi membre du Comité permanent de l'Assemblée nationale du peuple) a eu des entretiens à Genève avec le directeur général au sujet de la coopération avec l'OMPI.

En avril également, deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu de Suisse se sont rendus en mission en Chine afin de dispenser des conseils à des fonctionnaires de la Commission d'Etat pour l'éducation et à des professeurs de plusieurs universités chinoises sur l'enseignement, en Chine, de la propriété intellectuelle, au niveau des établissements d'enseignement du troisième cycle.

En mai, un fonctionnaire de l'Office chinois des brevets a eu des entretiens à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI sur des questions concernant la coopération entre cet office et l'OMPI.

En juin, le directeur général de l'Administration d'Etat de l'industrie et du commerce et deux fonctionnaires de l'Office chinois des marques ont effectué des voyages d'étude, organisés par l'OMPI, au siège de celle-ci et auprès des offices de la propriété industrielle de l'Allemagne (République fédérale d'), du Royaume-Uni et de la Suisse. A Genève, les fonctionnaires chinois se sont entretenus avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine des marques.

En juin également, une délégation d'une agence de brevets de Chine s'est rendue à l'OMPI où elle a eu des entretiens avec un vice-directeur général et d'autres fonctionnaires de l'organisation.

En juillet, un fonctionnaire de la Commission d'Etat de l'éducation a eu des entretiens à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI concernant la coopération dans le domaine de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les universités chinoises.

En juillet également, le directeur général et des fonctionnaires de l'Office chinois des brevets ont eu des entretiens à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI au sujet de la coopération avec celle-ci.

En juillet toujours, l'OMPI a publié, en anglais, un volume contenant le texte des exposés qui avaient été présentés lors du cours de perfectionnement sur les brevets de quatre semaines que l'OMPI et l'Office chinois des brevets avaient organisé en novembre et décembre 1985 à Shanghai.

En septembre, le directeur général de l'Office chinois des brevets a eu des entretiens à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI au sujet de la coopération entre l'OMPI et la Chine dans le domaine des brevets.

En octobre, le vice-président de la Cour suprême du peuple et un autre fonctionnaire chinois ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En décembre, alors qu'il se trouvait à Beijing pour le cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets (voir ci-dessus), le directeur général de l'OMPI a été reçu par le vice-président du Comité permanent de l'Assemblée nationale du peuple, le secrétaire général adjoint du Conseil des affaires d'Etat et le directeur général du Centre de recherches sur la législation et la réglementation relatives à l'économie, avec lesquels il a eu des entretiens. Le directeur général, ainsi que les fonctionnaires de l'OMPI qui l'accompagnaient, ont également eu des entretiens avec de hauts fonctionnaires de la Cour suprême du peuple, du Bureau juri-

dique du Conseil des affaires d'Etat, de l'Administration nationale du droit d'auteur, de l'Office des brevets, de l'Administration d'Etat de l'industrie et du commerce, du Ministère de l'industrie électronique, de la Commission d'Etat de l'éducation, de la Commission d'Etat de la science et de la technique et du Conseil chinois pour la promotion du commerce international. Les entretiens ont porté sur la coopération entre la Chine et l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle.

En décembre également, un fonctionnaire de l'OMPI a eu séparément des entretiens avec, notamment, des fonctionnaires du Bureau juridique du Conseil des affaires d'Etat, de la Commission d'Etat de l'éducation, de l'Office des brevets et de l'Administration nationale du droit d'auteur.

République populaire démocratique de Corée. En février, l'OMPI, en tant qu'agent d'exécution, a envoyé au PNUD à Pyongyang son rapport final sur le projet national financé par cet organisme concernant le renforcement de l'administration de la propriété industrielle et la création d'un centre de documentation en matière de brevets. Lancé en septembre 1982, le projet a été mené à bien en décembre 1985.

Inde. En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu d'Inde se sont rendus à Bombay, Delhi et Calcutta où ils ont eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD au sujet de la formulation d'un programme à moyen terme de coopération pour le développement de l'Inde dans le domaine de la propriété industrielle.

En octobre, deux magistrats, l'un de la Cour suprême de Bombay et l'autre, de celle de Calcutta, ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

Indonésie. En avril, trois fonctionnaires de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu de République fédérale d'Allemagne, dont la mission était financée par ce pays, ont eu des consultations, à Djakarta, avec des fonctionnaires nationaux au sujet de la protection des dessins et modèles industriels, ainsi que du projet de législation sur les brevets et de la fourniture d'informations en matière de brevets aux utilisateurs des secteurs public et privé. En outre, la question de l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle a été examinée avec des membres de la faculté de droit de l'Université d'Indonésie.

En septembre, un fonctionnaire du Secrétariat du Gouvernement s'est rendu à l'OMPI où il a eu des entretiens avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'organisation sur des questions concernant la

législation sur la propriété intellectuelle et l'administration dans ce domaine.

En novembre, un consultant de l'Office des brevets de la République fédérale d'Allemagne s'est rendu en mission à Djakarta auprès de la Direction des brevets et du droit d'auteur pour dispenser une formation et des conseils en matière de classement et d'examen des marques. Cette mission était financée par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

Iran (République islamique d'). En juillet, un fonctionnaire national s'est rendu à l'OMPI où il a eu des entretiens au sujet d'une éventuelle coopération avec cette organisation.

Laos. En mars, un fonctionnaire de l'OMPI et deux consultants de l'organisation venus de France se sont rendus en mission à Vientiane où ils ont eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD au sujet d'une éventuelle assistance de l'OMPI pour la mise sur pied d'un système national de propriété industrielle. Il s'agissait là de la première mission de l'OMPI au Laos. La France a financé la participation de ses deux consultants.

Malaisie. En mai, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Kuala Lumpur pour avoir des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD au sujet du projet national financé par cet organisme et visant à renforcer l'administration des brevets et d'une proposition concernant un nouveau projet national également financé par le PNUD, devant commencer en 1987 et portant sur le deuxième volet de la proposition concernant un nouveau projet national financé par le PNUD, devant aussi commencer en 1987, et visant à renforcer l'administration des marques. Le fonctionnaire de l'OMPI a aussi eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux au sujet de la coopération liée à la mise en oeuvre proposée de la nouvelle législation sur les brevets en Malaisie, y compris l'organisation d'un séminaire national sur cette législation nouvelle.

En mai également, un fonctionnaire de l'OMPI a rencontré, à Kuala Lumpur, un membre de la Haute Cour de Malaisie pour examiner les dispositions à prendre en vue de la tenue, à Kuala Lumpur en août, d'un colloque de juges de l'Asie du Sud-Est sur la propriété intellectuelle, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En juillet, le chef du Centre d'information et de documentation en matière de brevets (CIDB) et le directeur de l'Office des marques et des brevets ont effectué un voyage d'étude, organisé par l'OMPI, au siège de celle-ci et auprès de l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, de l'Office des brevets du Royaume-Uni et de l'OEB. L'objet de ce voyage d'étude était de permettre aux fonctionnaires malaisiens d'examiner les procédures d'administration et d'organisation en vue de l'entrée en vigueur prévue de la

nouvelle loi sur les brevets. A l'OMPI, ils se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'organisation de la coopération future. Le voyage d'étude était financé dans le cadre du projet national du PNUD.

En juillet également, un consultant de l'OMPI venu d'Australie a entrepris une mission de quatre mois à l'Office des marques et des brevets, à Kuala Lumpur, en prévision de l'entrée en vigueur prévue de la nouvelle loi sur les brevets. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du projet national financé par le PNUD.

En août, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission auprès du CIDB afin de dispenser des conseils aux responsables de ce centre au sujet de leur collection de documents.

De juillet à novembre, un consultant de l'OMPI venu d'Australie s'est rendu en mission auprès de l'Office des marques et des brevets pour réviser et mettre au point un guide des déposants de brevets ainsi qu'un manuel de gestion administrative. Cette mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre et novembre, un universitaire de l'Institut MARA de technologie (Kuala Lumpur) a participé, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, à un stage d'étude organisé par l'OMPI dans trois universités des Etats-Unis d'Amérique et consacré à l'enseignement et à la recherche dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

En novembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Kuala Lumpur pour examiner avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD la question de l'achèvement du projet national existant financé par le PNUD et deux nouveaux projets nationaux également à financer par le PNUD portant sur les brevets et les marques et dont l'exécution est prévue pour 1987.

En novembre également, le directeur de l'office des marques s'est rendu en mission auprès de l'Office australien des brevets, des marques et des dessins et modèles pour étudier la question des procédures en matière d'opposition relatives aux demandes d'enregistrement de marques. Cette mission d'étude était financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Maldives. En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

Mongolie. En juin, un fonctionnaire national s'est rendu à l'OMPI pour deux semaines en vue d'examiner la législation nationale sur la propriété industrielle et la révision envisagée de la loi sur les marques.

En juillet, le directeur général et un vice-directeur général se sont rendus en visite officielle à Oulan-Bator où ils ont eu des entretiens avec le président du Conseil des ministres, le ministre des affaires étrangères, le président du Comité d'Etat pour la science et la technologie et d'autres fonctionnaires. Leurs entretiens ont porté sur la coopération entre la Mongolie et l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle.

Au cours de cette visite s'est tenu à Oulan-Bator, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD, un séminaire national sur l'information en matière de brevets organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement mongol. Ce séminaire a été ouvert par le président du Comité d'Etat pour la science et la technologie de Mongolie et le directeur général de l'OMPI. Quelque 80 fonctionnaires nationaux y ont pris part.

En liaison avec le séminaire, un fonctionnaire de l'OMPI et deux consultants de l'organisation venus de la République démocratique allemande et de l'Union soviétique ont évalué la situation actuelle dans le domaine de l'information et de la documentation en matière de brevets, et ont examiné avec des fonctionnaires nationaux les moyens par lesquels ces services pourraient être renforcés.

Népal. En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

Pakistan. En mars, un fonctionnaire de l'OMPI a examiné, à Islamabad et à Karachi, avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD, le descriptif préliminaire, établi par l'OMPI, d'un projet national financé par le PNUD et destiné à renforcer le système national des brevets, y compris la création de services d'information sur les brevets. La question des activités éventuelles dans le cadre du projet régional financé par le PNUD a aussi été étudiée.

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI a examiné, à Karachi, avec le *Chief Justice* du Pakistan, les dispositions à prendre en vue de l'organisation du colloque régional de juges qui s'est tenu à Islamabad en octobre dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En avril également, des journées d'étude nationales sur les licences et autres accords de transfert de la propriété industrielle ont eu lieu à Karachi. Ces journées d'étude étaient organisées par l'OMPI en coopération avec le Ministère de l'industrie et le Gouvernement pakistanais dans le cadre du projet régional financé par le PNUD. Cinquante personnes venant des secteurs

public, industriel, commercial et juridique du Pakistan y ont pris part. Les orateurs étaient des consultants de l'OMPI venus des Etats-Unis d'Amérique, d'Inde et de République de Corée, ainsi que des consultants venus du Pakistan et deux fonctionnaires de l'OMPI.

En septembre, un fonctionnaire de l'OMPI a examiné, à Islamabad, avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD, le descriptif préliminaire, établi par l'OMPI, d'un projet national financé par le PNUD et destiné à renforcer le système national des brevets, y compris la création de services d'information sur les brevets. La question des activités éventuelles dans le cadre du projet régional financé par le PNUD a aussi été étudiée.

En septembre également, le fonctionnaire de l'OMPI a aussi examiné, à Islamabad, avec des fonctionnaires de la Cour suprême du Pakistan, les dispositions à prendre en vue de l'organisation du colloque régional de juges qui s'est tenu à Islamabad en octobre dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En octobre, le directeur général de l'OMPI s'est rendu en visite officielle à Islamabad où il a eu des entretiens avec le président du Pakistan, ainsi qu'avec le premier ministre, le *Chief Justice*, le ministre de la justice et des affaires parlementaires, le ministre de l'éducation, et d'autres hauts fonctionnaires. Leurs entretiens ont porté sur la coopération entre le Pakistan et l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Philippines. En juin, un fonctionnaire national s'est rendu à l'OMPI où il a eu des entretiens avec un vice-directeur général et d'autres fonctionnaires de l'organisation au sujet de l'exécution du projet national financé par le PNUD.

En juin également, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu d'Australie se sont rendus en mission à Manille pour démarrer l'exécution du projet national financé par le PNUD et pour étudier les possibilités d'automatisation des activités liées aux marques à l'Office philippin des brevets ainsi que la possibilité d'une assistance de l'OMPI pour l'encouragement de l'activité inventive et innovatrice nationale.

En août, un consultant de l'OMPI venu des Etats-Unis d'Amérique (Office des brevets et des marques) s'est rendu en mission auprès de l'Office philippin des brevets dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Cette mission avait pour objectifs de dispenser des conseils et une formation en matière de gestion de la documentation de brevet et de mettre sur pied des services d'information en matière de brevets destinés au public.

En septembre, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu en mission auprès de l'Office philippin des brevets dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Le consultant a dispensé des conseils sur la documentation de brevet dans le domaine de la chimie et sur l'utilisation du système de la

Classification internationale des brevets (CIB), ainsi qu'une formation portant sur la recherche en matière de brevets.

En septembre également, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus à l'Office japonais des brevets à Tokyo dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Les deux fonctionnaires ont reçu une formation en cours d'emploi dans les domaines de la recherche et de l'examen en matière de marques.

Toujours en septembre, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Manille où ils ont examiné avec des fonctionnaires nationaux et des responsables du PNUD la question de la création d'un système informatisé pour les opérations liées aux marques dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Les fonctionnaires de l'OMPI ont aussi entamé les démarches en vue de passer un contrat avec une entreprise locale de travail à façon qui s'occupera de l'élaboration et de la mise en place du système informatisé pour les marques et formera le personnel local à son exploitation et à sa maintenance.

En octobre, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, trois fonctionnaires nationaux se sont rendus en mission auprès de l'OEB, à La Haye et à Munich, où ils ont reçu une formation en cours d'emploi dans le domaine de la recherche et de l'examen en matière de brevets.

République de Corée. En mai, un consultant de l'OMPI venu des Etats-Unis d'Amérique s'est rendu en mission à Séoul pour dispenser une formation en cours d'emploi dans le domaine des demandes de brevet portant sur l'électronique. Cette mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

De juillet à septembre, un fonctionnaire de l'Institut coréen d'économie et de technologie (KIET) s'est rendu à l'OMPI, à l'INPADOC (Vienne) et à l'INPI (Paris). Cette visite a été organisée par l'OMPI et financée par le KIET.

En août, un fonctionnaire national a reçu une formation dans le domaine des dessins et modèles industriels au BBDM à la Haye, et à l'Office japonais des brevets dans le cadre du projet national financé par le PNUD.

En août également, un consultant de l'OMPI a effectué une mission dans le cadre de laquelle il a dispensé des conseils et une formation en cours d'emploi dans le domaine de la classification des dessins et modèles industriels, notamment en ce qui concerne l'Arrangement de Locarno.

En septembre, trois fonctionnaires nationaux ont reçu une formation dans les domaines de la recherche en matière de marques, de l'administration de la propriété industrielle et des traités internationaux de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets. Ces activités étaient aussi financées dans le cadre du projet national du PNUD.

En septembre également, un consultant venu du Japon s'est rendu à Séoul dans le cadre du projet

national financé par le PNUD pour dispenser des conseils sur l'information et la documentation en matière de brevets.

En octobre et novembre, un fonctionnaire national s'est rendu en mission à l'Office allemand des brevets, à l'Office fédéral suisse de la propriété intellectuelle, à l'OEB (La Haye et Munich) et à l'OMPI pour étudier les questions relatives au classement et à l'administration des brevets. Cette mission d'étude était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En octobre et novembre également, un universitaire de la faculté de droit de l'Université nationale de Séoul a participé à un stage d'étude organisé par l'OMPI dans trois universités des Etats-Unis d'Amérique et consacré à l'enseignement et à la recherche dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle. Ce stage était financé dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre, l'OMPI a organisé, à l'intention d'un fonctionnaire national, un voyage d'étude auprès de l'Office allemand des brevets à Munich, de l'OMPI, de l'Office fédéral suisse de la propriété intellectuelle et de l'OEB (Munich et La Haye). Financé dans le cadre du projet national du PNUD, ce voyage avait pour objet de permettre au fonctionnaire en question de se familiariser avec les procédures administratives et les traités internationaux relatifs au classement et à l'enregistrement des marques.

En novembre également, deux consultants venus des Etats-Unis d'Amérique (Office des brevets et des marques) ont effectué des missions pour dispenser une formation et des conseils dans les domaines de la législation sur les marques, de l'administration des marques et de l'examen des brevets portant sur la chimie, respectivement. Leurs missions étaient financées dans le cadre du projet national du PNUD.

En décembre, un consultant venu du Japon a effectué une mission pour dispenser des conseils et une formation en ce qui concerne la procédure contradictoire d'examen. Cette mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En décembre également, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus en mission à l'Office japonais des brevets où ils ont reçu une formation en ce qui concerne l'examen et l'administration des brevets et des modèles d'utilité, et les procédures judiciaires en matière de propriété industrielle, respectivement. Cette mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

Singapour. En avril, deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu de République fédérale d'Allemagne, dont la mission était financée par ce pays, se sont rendus à Singapour où ils ont eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux au sujet de la protection des dessins et modèles industriels, ainsi que des brevets, et de questions y relatives.

En juillet, deux fonctionnaires de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu d'Australie se sont rendus en mission à l'Institut singapourien des normes

et de la recherche industrielle (SISIR) pour donner des conseils au sujet du renforcement des collections de brevets et des services d'information en matière de brevets de cet institut. L'un des fonctionnaires de l'OMPI a aussi examiné avec des représentants de l'Université nationale de Singapour les dispositions à prendre en vue de la tenue, en 1987, d'un séminaire national sur la propriété intellectuelle et la promotion et la protection de l'innovation technique.

Sri Lanka. En octobre, le président et un juge de la Cour suprême ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

Thaïlande. En avril, un consultant de l'OMPI venu d'Australie s'est rendu en mission à Bangkok dans le cadre du projet régional financé par le PNUD afin de dispenser aux fonctionnaires du Département de l'enregistrement commercial du Ministère du commerce des conseils et une formation dans les domaines des marques de service et de l'enregistrement des utilisateurs de marques, et pour leur fournir une assistance en la matière.

En juillet, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Bangkok où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD concernant le projet national relatif à la modernisation du système de propriété industrielle de la Thaïlande, qui serait financé par le PNUD. Il a aussi examiné avec des fonctionnaires du Département de l'enregistrement commercial et des membres des milieux juridiques des dispositions relatives à la tenue, en 1987, de journées d'étude nationales consacrées aux licences.

En septembre, deux fonctionnaires nationaux se sont rendus à l'OMPI où ils ont eu des entretiens avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'organisation au sujet de questions liées au projet national relatif au renforcement du système de propriété industrielle qui serait financé par le PNUD.

En octobre, un haut magistrat de la Cour suprême et le substitut du président de la Cour d'assises (Ministère de la justice) ont suivi, à Islamabad, le colloque régional sur l'ordre judiciaire et le système de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'OMPI et les magistrats des tribunaux supérieurs du Pakistan, en collaboration avec la LAWASIA, dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre et novembre, un universitaire de la faculté de droit de l'Université de Chulalongkhorn a participé à un stage d'étude organisé par l'OMPI dans trois universités des Etats-Unis d'Amérique et consacré à l'enseignement et à la recherche dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle. Ce stage a été financé dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre, un consultant de l'OMPI venu d'Australie s'est rendu à Bangkok dans le cadre du projet national financé par le PNUD pour dispenser des conseils et une formation en cours d'emploi dans le domaine de l'administration des marques de produits et de service et des dessins et modèles industriels.

En novembre également, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Bangkok où il a eu des entretiens avec des représentants du PNUD et des fonctionnaires nationaux au sujet du projet national financé par le PNUD lancé récemment. Il a aussi examiné avec des responsables du PNUD et des fonctionnaires nationaux ainsi qu'un représentant de la Société des juristes de la Thaïlande la question de la tenue à Bangkok, en mars 1987, d'un séminaire national sur les licences, dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En novembre toujours, deux fonctionnaires nationaux ont eu des entretiens à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'organisation au sujet de questions de propriété industrielle et de droit d'auteur, ainsi que d'une éventuelle coopération entre l'OMPI et le Ministère thaïlandais de la justice.

Viet Nam. En décembre, à la demande des autorités nationales, l'OMPI a communiqué des observations au sujet d'un projet d'ordonnance sur les dessins et modèles industriels.

Amérique latine et Caraïbes : activités menées à l'échelon multinational

Projet multinational pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le domaine de la propriété industrielle. L'OMPI a continué d'assurer l'exécution du projet régional (1983-1986) de modernisation et de renforcement des systèmes de propriété industrielle, projet financé par le PNUD.

De janvier à décembre, un consultant de l'OMPI venu du Chili a effectué une mission et a dispensé des conseils aux représentants des autorités nationales du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Panama, de l'Uruguay ainsi qu'aux membres du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes et, dans certains cas, a élaboré des systèmes automatisés ainsi que la documentation nécessaire à leur fonctionnement. Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En février, un consultant de l'OMPI venu d'Italie a entrepris une mission consistant à donner des conseils sur les activités préparatoires dans le domaine de la protection des inventions biotechnologiques par la propriété industrielle.

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI a participé en qualité d'observateur à une réunion consultative du quatrième programme multinational pour l'Amérique latine et les Caraïbes (1987-1991), organisée par le PNUD au Mexique.

En avril et mai, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission au Mexique et au Venezuela avec le consultant venu d'Italie pour avoir des entretiens avec des représentants des autorités nationales et du secteur privé au sujet de la question de la protection des inventions biotechnologiques par la propriété industrielle, et pour recueillir des informations sur les programmes de recherche existant dans ce domaine. En juin et juillet, un fonctionnaire de l'OMPI et le consultant venu d'Italie se sont rendus pour une mission analogue en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Pérou.

En août, un fonctionnaire de l'OMPI a participé en qualité d'observateur à une réunion consultative du programme régional pour la biotechnologie, organisée par le PNUD à La Havane (Cuba).

Système économique latino-américain (SELA). En février, un vice-directeur général de l'OMPI s'est rendu à Caracas pour examiner avec des fonctionnaires du secrétariat du SELA la question de la contribution de l'OMPI aux préparatifs en vue d'une coordination à l'échelon régional dans le domaine de la propriété intellectuelle.

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion, organisée par le secrétariat du SELA, qu'un groupe de travail de consultants a tenue pour élaborer sa documentation en vue de la réunion régionale de consultation sur les négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

En mai, un vice-directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI ont participé, en qualité d'observateurs, à la réunion précitée tenue à Montevideo.

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Caracas, au siège du secrétariat du SELA, pour avoir des entretiens préliminaires au sujet de la façon de coopérer à l'application des décisions prises par le Conseil latino-américain du SELA en matière de propriété industrielle.

Association latino-américaine d'intégration (ALADI). En juillet, deux consultants de l'OMPI venus de l'Uruguay et de l'OEB se sont rendus auprès des offices de propriété industrielle d'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay pour continuer à examiner avec des fonctionnaires nationaux la question de l'élaboration d'un projet de manuel sur le classement et l'examen en matière de brevets à l'intention de ces pays au titre du sous-programme exécuté par l'OMPI en collaboration avec l'ALADI et auquel les quatre pays sont associés dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En décembre, la quatrième réunion des directeurs d'offices de propriété industrielle de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay s'est tenue à Montevideo. Pour la première fois, une réunion de vice-ministres de ces mêmes pays, chargés des questions de propriété industrielle, a suivi immédiatement la réunion des directeurs. L'une et l'autre réunions étaient

organisées par l'OMPI avec le concours du Gouvernement uruguayen, du secrétariat de l'ALADI et du PNUD. La participation des fonctionnaires était financée dans le cadre du projet régional du PNUD. Des fonctionnaires nationaux espagnols, ainsi que des représentants du secteur privé de chaque pays et des membres de l'Association interaméricaine de la propriété industrielle (ASIPI) ont aussi suivi la réunion en qualité d'observateurs. Plusieurs décisions importantes ont été prises en ce qui concerne, essentiellement, les principes directeurs à suivre pour ce qui est du classement, de la recherche et de l'examen en matière de brevets, du traitement des marques, de la recherche et de l'examen, de l'échange de données d'expérience et de la documentation sur les programmes d'ordinateur initialement élaborée dans le cadre du projet national financé par le PNUD en Argentine, ainsi qu'en ce qui concerne le soutien à apporter au nouveau projet régional que l'OMPI exécutera au titre du quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991).

Pays de l'Isthme centraméricain. En avril, neuf participants ont pris part, à San José, au deuxième colloque (en espagnol) de juges des pays de l'Isthme centraméricain sur la propriété industrielle, organisé par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP), avec le soutien financier du PNUD; les participants venaient des pays suivants: El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama; six ressortissants du Costa Rica y ont également participé; les exposés ont été présentés par des consultants venant d'Allemagne (République fédérale d') et d'Espagne, ainsi que par un fonctionnaire de l'OMPI.

En novembre, la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain s'est tenue à Tegucigalpa (Honduras). La réunion a été organisée par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement du Honduras, le PNUD et le SIECA. Les pays suivants étaient représentés: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama. Des représentants d'associations nationales d'agents de propriété industrielle ont aussi suivi la réunion en qualité d'observateurs. La participation des fonctionnaires nationaux a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Les participants ont commenté l'exécution du programme de coopération pour le développement dans les six pays de l'Isthme, aux niveaux régional et national, et ont pris note avec satisfaction des progrès réalisés en ce qui concerne la modernisation de leurs systèmes respectifs de propriété industrielle. Ils ont aussi pris note avec satisfaction des mesures adoptées pour appliquer l'accord de coopération signé par l'OMPI et le SIECA, ainsi que des relations et de la collaboration existant entre l'OMPI et d'autres organismes d'Amérique centrale tels que l'ICAITI, l'INCAP et l'ASIPI. Les participants ont estimé que la révision du cadre juridique dans lequel s'inscrivent les questions de

propriété industrielle devrait être axée sur les activités menées conjointement par l'OMPI et le SIECA.

En novembre également, cinq fonctionnaires nationaux du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Panama se sont rendus à Guatemala pour visiter une exposition sur les inventions et les innovations locales et pour participer à un séminaire sur le rôle joué par la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et de l'innovation, organisé par l'OMPI dans le cadre du projet national financé par le PNUD, avec le concours du Gouvernement guatémaltèque.

Groupe andin (Conseil [Junta] de l'Accord de Carthagène (JUNAC)). En avril, huit participants venus des pays andins ont suivi, à Quito, un colloque (en espagnol) de juges des pays membres de l'Accord de Carthagène sur la propriété industrielle, organisé par l'OMPI, le JUNAC et la Cour andine de justice, avec le soutien financier du PNUD; outre trois magistrats, et des fonctionnaires nationaux de l'Equateur, des participants venus de Bolivie, de Colombie, du Pérou et du Venezuela y ont aussi pris part; les exposés, qui comprenaient des études de cas, ont été présentés par des experts venus d'Allemagne (République fédérale d') et d'Espagne, ainsi que par un fonctionnaire de l'OMPI.

En novembre, s'est tenu à La Paz un séminaire sur l'importance des marques dans le développement économique et les échanges commerciaux, organisé par l'OMPI avec le concours du Gouvernement bolivien, du JUNAC et du PNUD. Le séminaire a été suivi par des participants venus d'Argentine, de Bolivie, de Colombie, d'Equateur, du Mexique, du Pérou et du Venezuela; les exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI et trois consultants venus d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et du Pérou. Les dépenses des participants ont été prises en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA). En avril, le SIECA a approuvé un questionnaire, élaboré par l'OMPI, qui servira de base pour l'étude de faisabilité portant sur le cadre juridique multilatéral dans le domaine de la propriété industrielle qui sera réalisée conjointement par les deux organisations.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu auprès du SIECA pour examiner la coordination des activités que l'OMPI doit entreprendre en collaboration avec les pays de l'Isthme centraméricain.

En octobre, l'OMPI a envoyé le questionnaire susmentionné à un certain nombre d'autorités gouvernementales et d'institutions privées des pays de l'Isthme centraméricain.

En novembre, un fonctionnaire de l'OMPI a rencontré, à Guatemala, des membres du SIECA pour examiner les nouvelles mesures à prendre concernant la

révision du cadre juridique dans le domaine de la propriété industrielle.

En novembre également, la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain, organisée par l'OMPI avec le concours du Gouvernement du Honduras, du PNUD et du SIECA, s'est tenue à Tegucigalpa. Les participants venaient du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Panama.

Les débats ont porté sur la révision en cours du cadre juridique dans le domaine des marques, des brevets, des dessins et modèles industriels et des modèles d'utilité, ainsi que sur le renforcement accru des structures administratives chargées des questions de propriété industrielle. Il a été convenu à l'unanimité que les travaux ultérieurs en la matière devraient être axés sur les activités qui seront menées conjointement par l'OMPI et le SIECA. La réunion a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle (ICAITI). En novembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à l'ICAITI et a examiné avec des membres du secrétariat les possibilités de coopération dans le domaine des services d'information en matière de brevets.

En décembre, un consultant de l'OMPI (spécialiste de l'automatisation) venu du Chili s'est rendu au secrétariat de l'ICAITI au cours d'une mission qu'il a effectuée au Guatemala. Ce consultant a examiné les possibilités en matière de conception et de mise au point de programmes d'ordinateur en liaison avec la création d'une banque de données régionale sur les brevets pour les pays de l'Isthme centraméricain.

Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP). En avril, l'OMPI a élaboré et envoyé à l'INCAP un descriptif préliminaire de projet, assorti de propositions, concernant notamment la contribution financière de l'INCAP, et des recommandations pour un programme biennal portant sur l'exploitation des résultats de recherche et sur la promotion des innovations. Les propositions ont été acceptées par l'INCAP en mai.

En avril également, un consultant de l'OMPI venu du Chili s'est rendu en mission à Guatemala et à Tegucigalpa pour examiner avec des fonctionnaires de l'INCAP et de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) les mécanismes financiers à mettre sur pied pour les activités de promotion des innovations menées par l'INCAP et les institutions nationales, et pour recueillir auprès de l'INCAP et de la BCIE des informations en la matière. Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En juin et décembre, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à l'INCAP pour avoir des entretiens au sujet des nouvelles phases d'activités communes dans le domaine de la promotion des innovations.

Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). En avril, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Port of Spain pour avoir des entretiens avec les fonctionnaires chargés de la création du Service de documentation et d'information en matière de brevets (SDIB) au sein du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes. Les entretiens ont été axés sur le plan d'activités pour l'année et, en particulier, sur les possibilités d'introduire des méthodes automatisées pour les recherches dans la collection de brevets régionale.

En mai, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'organisation venu du Chili ont effectué une mission pour dispenser des conseils à des fonctionnaires de la CEPALC au sujet des possibilités d'utilisation des programmes d'ordinateur élaborés dans le cadre du projet national financé par le PNUD concernant le Venezuela également pour les activités du SDIB. La mission du consultant a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre et décembre, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu auprès du Bureau de la CEPALC pour les Caraïbes afin de dispenser des conseils au personnel technique du SDIB au sujet du classement des documents de brevet et de la constitution d'une collection de brevets des Caraïbes, qui sera utilisée par ledit service. Cette mission a été financée en partie dans le cadre du projet régional du PNUD et par l'OEB.

Amérique latine et Caraïbes: activités menées à l'échelon national

Argentine. De janvier à décembre, un consultant argentin de l'OMPI a poursuivi sa mission portant sur les questions qui touchent à l'aménagement et à la gestion auprès de la Direction nationale de la propriété industrielle (DNPI), dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Au cours de la même période, deux, et, à partir du mois d'octobre, trois experts (analystes-programmeurs) de l'OMPI venus d'Argentine ont continué de s'occuper de certains aspects particuliers des systèmes automatisés, notamment des procédures administratives concernant la recherche en matière de marques et des publications de la direction.

En février, le directeur adjoint de la Direction de la propriété industrielle du Paraguay s'est rendu à la DNPI à Buenos Aires avec un consultant de l'OMPI venu des Etats-Unis d'Amérique pour y étudier les programmes automatisés. Ces visites ont été financées dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Paraguay.

En avril et mai, un fonctionnaire national venu d'Argentine a effectué une mission au Paraguay en qualité de consultant de l'OMPI.

En juin, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Buenos Aires pour s'entretenir avec des représentants des autorités nationales et du PNUD de l'utili-

sation d'une nouvelle contribution de contrepartie en espèces du Gouvernement argentin au projet national financé par le PNUD ainsi que de questions relatives à la coopération offerte par la DNPI à d'autres offices de propriété industrielle d'Amérique latine dans le domaine de l'informatisation.

En juin également, le directeur général de l'Institut national des normes et des techniques (ITINTEC) (Pérou) s'est rendu à la DNPI à l'occasion d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI.

En juillet, deux consultants de l'OMPI venus de l'Uruguay et de l'OEB se sont rendus au siège de la DNPI pour examiner plus avant avec des représentants des autorités nationales la question de l'élaboration d'un projet de manuel sur le classement et l'examen des brevets entre l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay au titre du sous-programme exécuté par l'OMPI en collaboration avec l'ALADI et auquel les quatre pays sont associés dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En août, un consultant de l'OMPI venu d'Espagne s'est rendu auprès de la DNPI à Buenos Aires et d'autres institutions gouvernementales pour recueillir des informations ainsi que pour élaborer plusieurs chapitres de l'étude de faisabilité concernant l'autonomie institutionnelle et financière de la DNPI.

En septembre, le même consultant s'est rendu à l'OMPI pour examiner son rapport avec des fonctionnaires de l'organisation. Ces missions ont été financées dans le cadre du projet national du PNUD.

En octobre, l'OMPI a organisé un voyage d'étude à l'intention du directeur de l'office argentin de la propriété industrielle qui s'est rendu auprès des offices de propriété industrielle de l'Allemagne (République fédérale d'), du Brésil et de l'Espagne, ainsi qu'au siège de l'OEB à Munich, et à l'OMPI. Ce voyage d'étude a été financé dans le cadre du projet régional du PNUD.

En octobre également, un fonctionnaire national d'Argentine a effectué une mission au Mexique en vue de dispenser au personnel technique de l'office mexicain des conseils et une formation concernant le reclassement des documents de brevet mexicains dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI.

En octobre et novembre, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu à la DNPI en vue de dispenser des conseils et une formation au personnel technique sur le classement, la recherche et l'examen des demandes de brevet dans le domaine de la mécanique. Cette mission a été financée par l'OEB.

En décembre, le directeur de la DNPI et le vice-ministre de la modernisation industrielle de l'Argentine ont assisté, à Montevideo, l'un, à la quatrième réunion des directeurs d'offices de propriété industrielle de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay et l'autre, à la première réunion des vice-ministres de ces mêmes pays, chargés des questions de propriété industrielle. La participation des deux fonctionnaires nationaux a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Brésil. En janvier, un vice-directeur général s'est rendu à Rio de Janeiro pour examiner l'accord de coopération conclu entre les autorités nationales et l'OMPI, ainsi que les possibilités concernant un nouveau projet national financé par le PNUD et visant à élargir encore les services d'information en matière de brevets de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) destinés aux secteurs de l'industrie et des recherches et réalisations du pays.

En mars et avril, un fonctionnaire national venu du Brésil a effectué une mission au Guatemala en qualité de consultant de l'OMPI.

En avril, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Rio de Janeiro et à Brasilia pour étudier et élaborer avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD le descriptif du projet susmentionné, financé par le PNUD. Après avoir été achevé à Genève, le descriptif préliminaire a été remis par l'OMPI aux autorités nationales en mai.

A la même occasion, des entretiens ont eu lieu au sujet des activités de coopération entre l'OMPI et le Brésil pour l'année, et, notamment, des dispositions à prendre en vue du cours de propriété industrielle à l'intention des pays en développement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro dans le cadre de l'accord de coopération en question.

En juin, le directeur général de l'ITINTEC (Pérou) s'est rendu à l'INPI à l'occasion d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI.

En octobre, le directeur de la DNPI d'Argentine s'est rendu à l'INPI pour examiner avec des fonctionnaires nationaux la question de la coopération entre les deux offices de propriété industrielle et pour présenter un exposé dans le cadre du cours Brésil-OMPI de propriété industrielle pour les pays en développement.

En octobre également, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Rio de Janeiro et à Brasilia pour examiner avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD le plan final d'activités dans le cadre du projet national financé par le PNUD concernant les services d'information en matière de brevets.

En octobre toujours, deux fonctionnaires nationaux du Brésil ont effectué une mission au Mexique, dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI, en vue de dispenser au personnel technique de la Direction générale des inventions, des marques et du développement technique des conseils et une formation dans le domaine du reclassement des documents de brevet mexicains.

Chili. En février et mars, deux consultants de l'OMPI venus du Chili ont effectué une mission au Panama, en vue d'examiner la possibilité de créer des systèmes automatisés visant à moderniser l'office de la propriété industrielle.

En mars, un consultant de l'OMPI venu du Chili a effectué une mission au Guatemala.

En mars également, un consultant de l'OMPI venu du Chili s'est rendu à San Salvador.

En mars toujours, un vice-directeur général s'est rendu à Santiago pour présenter une étude technique contenant des recommandations au sujet de la restructuration et de l'automatisation de certaines opérations du Département de la propriété industrielle et pour en débattre avec des représentants des autorités nationales et du PNUD. Cette étude, élaborée par l'OMPI, se fondait sur le rapport de mission de deux consultants de l'organisation venus d'Argentine, qui s'étaient rendus à Santiago en novembre 1985.

En mars et avril, un consultant de l'OMPI venu d'Espagne a effectué une mission d'un mois pour dispenser des conseils et une formation au personnel du Département de la propriété industrielle pour ce qui est de l'administration et du classement des demandes d'enregistrement de marques. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En juin a eu lieu une réunion tripartite d'examen du projet national financé par le PNUD. Un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Santiago pour participer à cette réunion et évaluer, avec des représentants des autorités nationales et du PNUD, les activités entreprises jusqu'à présent dans le cadre du projet et examiner l'éventuelle extension de celui-ci jusqu'en 1988.

En juillet, deux consultants de l'OMPI venus de l'Uruguay et de l'OEB se sont rendus à Santiago pour examiner plus avant avec des représentants des autorités nationales la question de l'élaboration d'un projet de manuel sur le classement et l'examen des brevets à l'intention de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay au titre du sous-programme exécuté par l'OMPI en collaboration avec l'ALADI et auquel les quatre pays sont associés dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En août, octobre et décembre, deux consultants de l'OMPI venus d'Argentine se sont rendus à Santiago pour recueillir des informations et pour adopter les programmes d'ordinateur destinés à l'automatisation de la recherche et des procédures administratives en matière de marques initialement élaborées au titre du projet national de l'Argentine financé par le PNUD. Ces missions ont été financées dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Chili.

En décembre, le chef du Département de la propriété industrielle et le vice-ministre de la reconstruction et du développement économique du Chili ont assisté, à Montevideo, l'un, à la quatrième réunion des directeurs d'offices de propriété industrielle de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay et l'autre, à la première réunion des vice-ministres de ces mêmes pays chargés des questions de propriété industrielle. La participation des deux fonctionnaires nationaux a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Colombie. En octobre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Bogotá pour examiner avec des fonctionnaires nationaux et des représentants du PNUD la question d'un éventuel projet national financé par le PNUD en vue de moderniser le système de propriété

industrielle. En novembre, le fonctionnaire de l'OMPI est retourné à Bogotá où il a présenté aux fonctionnaires nationaux le descriptif préliminaire du projet susmentionné. Ces deux missions s'inscrivaient dans le cadre des activités du conseiller sectoriel interrégional.

En novembre, un consultant de l'OMPI venu d'Argentine a effectué une mission pour donner des conseils à des fonctionnaires nationaux au sujet de l'élaboration éventuelle de programmes d'ordinateur en vue de l'automatisation de certaines procédures de l'administration de la propriété industrielle. Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Costa Rica. En février, deux consultants de l'OMPI venus du Chili ont effectué une mission en vue de recueillir des informations sur une analyse fonctionnelle préliminaire de l'automatisation des opérations de l'office de la propriété industrielle, notamment en matière d'enregistrements de marques, et de dispenser des conseils aux autorités nationales à ce sujet.

En mars, à l'occasion du cours sur le droit d'auteur, organisé à San José conjointement par l'OMPI, le Gouvernement costa-ricien et la Société suisse pour les droits des auteurs d'oeuvres musicales (SUISA), un vice-directeur général a examiné avec les autorités nationales certains aspects d'un éventuel projet national financé par le PNUD et visant à moderniser l'office de la propriété industrielle.

En novembre, un fonctionnaire national a visité, à Guatemala, une exposition des inventions et innovations locales et a participé à un séminaire sur le rôle joué par la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations, organisé par l'OMPI au titre du projet national du Guatemala financé par le PNUD. La participation de ce fonctionnaire a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre également, le chef de l'office de la propriété industrielle et un autre fonctionnaire national ont assisté, à Tegucigalpa, à la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain, organisée par l'OMPI avec le concours du Gouvernement du Honduras, du PNUD et du SIECA.

Cuba. En octobre, un expert de Cuba s'est rendu en mission à Mexico en vue de dispenser au personnel technique de la Direction générale des inventions, des marques et du développement technique des conseils et une formation concernant le reclassement des documents de brevet mexicains, dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI.

Equateur. En avril, à l'occasion du deuxième colloque de juges des pays andins sur la propriété industrielle, organisé par l'OMPI à Quito au siège du Tribunal andin de justice, le fonctionnaire de l'OMPI qui a suivi le colloque a eu des entretiens avec des représentants des

autorités nationales au sujet de l'adhésion de l'Equateur à certains traités internationaux administrés par l'OMPI.

El Salvador. De janvier à mars, l'expert national de l'OMPI, dont la mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD, a poursuivi l'étude de l'analyse fonctionnelle de l'automatisation des opérations en matière de propriété industrielle, notamment en ce qui concerne les recherches sur les brevets.

En mars, un consultant de l'OMPI venu du Chili s'est rendu à San Salvador pour dispenser des conseils aux autorités nationales au sujet de l'achèvement de l'étude et des recommandations qui en découlent. Cette mission était financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En mai, l'OMPI a élaboré un plan d'activités complet pour l'année qu'il a remis aux autorités nationales et au PNUD, dans le cadre du projet national reconduit financé par cet organisme.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à San Salvador pour évaluer les activités en cours dans le cadre du projet national et étudier avec des représentants des autorités nationales et du PNUD la poursuite du projet.

En juin également, un fonctionnaire national du Paraguay s'est rendu en mission à San Salvador pour aider des fonctionnaires nationaux salvadoriens à préparer une semaine nationale de promotion de l'activité inventive et de l'innovation.

En septembre, un consultant de l'OMPI venu du Chili s'est rendu à San Salvador pour de nouveaux entretiens avec des fonctionnaires nationaux sur les possibilités d'adapter les programmes d'ordinateur élaborés dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Venezuela aux besoins particuliers de l'administration de la propriété industrielle en El Salvador.

En octobre, un consultant venu d'El Salvador s'est rendu en mission au Mexique pour dispenser des conseils et une formation au personnel technique de la Direction générale des inventions, des marques et du développement technologique en ce qui concerne le reclassement des documents de brevet mexicains, dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI.

En novembre, un fonctionnaire national a participé, à Guatemala, à une exposition consacrée aux inventions et aux innovations nationales et au séminaire sur le rôle de la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations organisés par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Guatemala. Les frais de participation de ce fonctionnaire ont été imputés au projet régional financé par le PNUD.

En novembre également, le chef de l'office de la propriété industrielle et un autre fonctionnaire national ont participé à Tegucigalpa à la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de

l'Isthme centraméricain organisée par l'OMPI, avec la coopération du Gouvernement du Honduras, du SIECA et du PNUD.

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en El Salvador pour examiner avec des fonctionnaires nationaux la nouvelle situation, née du tremblement de terre qui a frappé San Salvador en octobre 1986, en relation avec le plan d'activités lancé dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Un nouveau programme d'activités pour 1987 a été élaboré de concert avec les fonctionnaires nationaux et les fonctionnaires du PNUD.

Guatemala. De janvier à décembre, un expert national de l'OMPI a continué, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, de s'occuper de la coordination des activités au titre du projet et de dispenser des conseils en matière de gestion et d'aménagement d'un office.

De janvier à décembre également, deux experts guatémaltèques de l'OMPI ont continué de s'occuper de tâches techniques concernant le traitement des demandes de brevet, dans le cadre du projet national financé par le PNUD.

En mars, un consultant de l'OMPI venu d'Espagne a effectué une mission d'un mois au Guatemala pour dispenser des conseils et une formation au personnel de l'office de la propriété industrielle dans les domaines de l'administration des demandes, du classement et de la recherche en matière de marques.

En mars également, un consultant de l'OMPI venu du Chili s'est rendu en mission au Guatemala pour donner des conseils aux autorités au sujet de l'installation et du fonctionnement des programmes d'ordinateur pour la recherche automatisée en matière de marques, le contrôle administratif des demandes de brevet et d'enregistrement de marques et les recherches sur les brevets, élaborés par l'Office vénézuélien de la propriété industrielle dans le cadre du projet national financé par le PNUD et transférés à l'Office guatémaltèque de la propriété industrielle en vertu d'un accord de coopération conclu entre le Guatemala, le Venezuela, le PNUD et l'OMPI. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En mars et avril, un fonctionnaire national venu du Brésil s'est rendu en mission au Guatemala, en qualité de consultant de l'OMPI, pour examiner et évaluer les questions concernant le transfert de techniques et les contrats de licences. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En juin a eu lieu une réunion tripartite d'examen du projet national financé par le PNUD. Un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu au Guatemala pour évaluer avec des représentants des autorités nationales et du PNUD les activités du projet en cours et examiner un plan d'action pour les activités futures au titre du projet.

En juin également, un fonctionnaire national venu du Paraguay s'est rendu en mission au Guatemala, en qualité de consultant de l'OMPI, pour aider les autorités

nationales à élaborer un programme national visant à encourager l'activité inventive dans le pays.

En novembre, le chef de l'office de la propriété industrielle et un autre fonctionnaire national ont participé, à Tegucigalpa, à la sixième réunion des chefs des offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain organisée par l'OMPI avec la coopération du Gouvernement du Honduras, du SIECA et du PNUD.

En novembre également, l'OMPI a organisé, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, une exposition consacrée aux inventions et aux innovations ainsi qu'un séminaire sur le rôle de la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations. L'exposition a été inaugurée par le président de la République du Guatemala et le séminaire a été ouvert par le ministre de l'économie. Une centaine de personnes venues d'institutions publiques, de l'industrie, du secteur de la recherche et des milieux d'affaires ont participé à l'exposition et au séminaire. Le séminaire a été organisé avec la coopération du Gouvernement guatémaltèque, du SIECA et du PNUD. Des exposés traitant de plusieurs éléments du système des brevets et des marques ont été présentés par le chef de l'office de la propriété industrielle, le président de l'Association nationale des agents en propriété industrielle, par deux consultants de l'OMPI, venus du Mexique et du Chili, et par un fonctionnaire de l'OMPI. Des représentants du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Panama avaient été invités à participer à cette manifestation. Pendant l'exposition, des médailles de l'OMPI ainsi que d'autres prix offerts par les secteurs privé et public du pays ont été décernés. Les frais de participation au séminaire des conférenciers étrangers ainsi que des représentants d'autres pays de l'Isthme centraméricain ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En novembre et décembre, deux consultants de l'OMPI venus du Chili et du Venezuela se sont rendus à Guatemala pour poursuivre les travaux sur l'automatisation de la recherche en matière de marques, du contrôle administratif des demandes de brevet et d'enregistrement de marques et des recherches sur les brevets. Ces missions ont été financées dans le cadre du projet national du PNUD.

Honduras. En novembre, la sixième réunion des chefs des offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain s'est tenue à Tegucigalpa. La réunion a été organisée par l'OMPI avec la coopération du Gouvernement du Honduras, du SIECA et du PNUD. Elle a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre également, un fonctionnaire national a participé, à Guatemala, à une exposition consacrée aux inventions et aux innovations nationales ainsi qu'au séminaire sur le rôle de la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations,

organisés par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Guatemala. Les frais de participation de ce fonctionnaire ont été imputés au projet régional financé par le PNUD.

Toujours en novembre, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB s'est rendu à Tegucigalpa pour dispenser des conseils et une aide en vue de la réorganisation et du reclassement de la documentation en matière de brevets qui devrait être incorporée dans la collection de brevets des Caraïbes en cours de constitution au Service d'information et de documentation en matière de brevets (SIDB) du Bureau des Caraïbes de la CEPALC. Le financement de cette mission a été en partie assuré par l'OEB et dans le cadre du projet régional du PNUD.

Mexique. En avril, le directeur général des inventions, des marques et du développement technologique du Mexique s'est rendu à l'OMPI pour examiner le programme d'urgence mis sur pied par l'organisation pour aider l'office à se restructurer et à moderniser à long terme ses fonctions. Il a participé à une réunion informelle avec les représentants des autorités nationales qui avaient offert des contributions dans le cadre de ce programme d'urgence. Cette visite a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En avril également, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Mexico où il a poursuivi les entretiens qu'il avait eus avec les représentants des autorités nationales et du PNUD au sujet des dispositions à prendre pour le programme d'urgence.

En juillet, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Mexico pour s'entretenir avec des représentants des autorités nationales et du PNUD de la révision du projet national financé par le PNUD et de questions relatives à la mise en oeuvre du programme d'urgence.

En septembre et octobre, 15 consultants de l'OMPI venus d'Argentine, du Brésil, de Cuba, du Danemark, d'El Salvador, de France, du Paraguay, de Suisse, d'Uruguay, du Venezuela et de l'OEB ont effectué une mission commune afin de dispenser une aide et des conseils en vue du reclassement des documents de brevet mexicains, désorganisés par suite du tremblement de terre qui a frappé Mexico en septembre 1985; les missions correspondantes ont été organisées par l'OMPI dans le cadre du programme d'urgence. Elles ont été financées par la France, le Paraguay, la Suisse, le Venezuela, l'OEB et au titre des projets national et régional du PNUD.

En novembre, le directeur général des inventions, des marques et du développement technologique du Mexique accompagné d'un autre fonctionnaire national a effectué un voyage d'étude dans les offices de la propriété industrielle du Brésil et de l'Espagne et à l'OMPI afin de rassembler des renseignements et d'avoir des entretiens en relation avec une étude sur l'éventuelle autonomie de la Direction générale des inventions, des marques et du développement techno-

logique. Ce voyage a été financé dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre également, un consultant de l'OMPI venu d'Argentine s'est rendu à Mexico pour donner des conseils sur l'adaptation des programmes d'ordinateur, en ce qui concerne la recherche en matière de marques, les procédures administratives et les publications, élaborés à l'origine dans le cadre du projet national du PNUD concernant l'Argentine.

Nicaragua. En novembre, un fonctionnaire national a participé, à Guatemala, à une exposition consacrée aux inventions et aux innovations nationales et au séminaire sur le rôle de la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations, organisés par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Guatemala. Les frais de participation de ce fonctionnaire ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En novembre également, le chef de l'office de la propriété industrielle et un autre fonctionnaire national ont participé, à Tegucigalpa, à la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain organisée par l'OMPI avec la coopération du Gouvernement du Honduras, du SIECA et du PNUD.

Panama. En février et mars, un des consultants de l'OMPI, venus du Chili et qui travaillent actuellement au projet national du PNUD concernant le Venezuela, a effectué une mission au Panama pour donner des conseils aux autorités nationales sur l'automatisation des activités de la Direction générale de l'office de la propriété industrielle.

En septembre, un consultant venu du Chili s'est rendu à Panama pour de nouveaux entretiens sur les recommandations faites par l'OMPI au sujet de l'automatisation des activités de ladite direction générale. Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En novembre, un fonctionnaire national a participé, à Guatemala, à une exposition consacrée aux inventions et aux innovations nationales et au séminaire sur le rôle de la propriété industrielle dans la promotion de l'activité inventive et des innovations, organisés par l'OMPI dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Guatemala. Les frais de participation de ce fonctionnaire ont été pris en charge dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En novembre également, le chef de l'office de la propriété industrielle et un autre fonctionnaire national ont participé à Tegucigalpa à la sixième réunion des chefs d'offices de propriété industrielle des pays de l'Isthme centraméricain organisée par l'OMPI avec la coopération du Gouvernement du Honduras, du SIECA et du PNUD.

Paraguay. En janvier et février, un consultant de l'OMPI venu des Etats-Unis d'Amérique s'est rendu à

Asunción pour dispenser des conseils et une formation au personnel local de la Direction de la propriété industrielle en ce qui concerne les divers aspects de l'exécution d'un programme d'automatisation de certaines fonctions d'un office, notamment celles relatives aux recherches en matière de marques et le contrôle des procédures administratives. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En février, le directeur adjoint de la Direction de la propriété industrielle du Paraguay s'est rendu à la DNPI de l'Argentine pour recueillir des informations sur la conception et le fonctionnement des programmes automatisés élaborés dans le cadre du projet national financé par le PNUD. Cette mission, à laquelle participait un consultant de l'OMPI venu des Etats-Unis d'Amérique, a été financée dans le cadre du projet national du PNUD concernant le Paraguay.

En février également, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à Asunción pour dispenser des conseils aux autorités nationales au sujet de la rédaction d'une nouvelle législation sur les brevets et les dessins et modèles industriels, et pour présenter un projet de législation sur les modèles d'utilité établi par l'OMPI à la demande des pouvoirs publics. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En mars, un consultant de l'OMPI venu du Danemark s'est rendu en mission à Asunción pour dispenser des conseils et une formation au personnel technique de la Direction de la propriété industrielle dans le domaine du classement, de la recherche et de l'examen en matière de brevets. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En mars également, la réunion d'examen tripartite finale du projet national financé par le PNUD a eu lieu à Asunción. Un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la réunion et toutes les parties se sont déclarées satisfaites des résultats obtenus dans le cadre du projet et, en conséquence, un nouveau descriptif préliminaire de projet national portant sur l'harmonisation des systèmes liés à la propriété industrielle, le transfert de techniques, l'information technique et la promotion de l'innovation nationale a été élaboré par l'OMPI et envoyé aux autorités nationales et au PNUD. La mission du fonctionnaire de l'OMPI a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

En avril et mai, un fonctionnaire national venu d'Argentine s'est rendu en mission à Asunción, en qualité de consultant de l'OMPI, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, pour dispenser des conseils aux autorités au sujet du programme d'automatisation élaboré actuellement à l'intention de la Direction de la propriété industrielle.

En juillet, le gouvernement, le PNUD et l'OMPI ont signé un nouveau projet national financé par le PNUD portant sur l'aménagement du système de propriété industrielle et des services d'information technique. De juillet à décembre, un consultant de l'OMPI venu du Paraguay a exercé les fonctions de coordinateur national du projet.

En juillet également, deux consultants de l'OMPI venus d'Uruguay et de l'OEB se sont rendus à Asunción pour de nouveaux entretiens avec des fonctionnaires nationaux à propos de l'élaboration d'un projet de manuel sur le classement et l'examen en matière de brevets pour l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay dans le cadre du sous-programme exécuté par l'OMPI avec la collaboration de l'ALADI et mis en oeuvre avec les quatre pays dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En septembre, deux consultants de l'OMPI venus d'Argentine et du Chili se sont rendus à Asunción pour donner de nouveaux conseils au sujet du programme d'automatisation mis en oeuvre à la Direction de la propriété industrielle. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En octobre et novembre, un consultant de l'OMPI venu de République fédérale d'Allemagne a effectué une mission en vue de dispenser des conseils et une formation au personnel de l'office de la propriété industrielle en ce qui concerne le classement et l'examen des demandes de brevet dans le domaine mécanique. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En novembre, un consultant de l'OMPI venu d'Espagne a entrepris une mission en vue de dispenser des conseils et une formation au personnel de l'office de la propriété industrielle en ce qui concerne le classement et le traitement des demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels. Cette mission a aussi été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En novembre également, deux consultants de l'OMPI venus d'Argentine ont effectué une mission afin de s'entretenir avec des fonctionnaires nationaux d'une structure institutionnelle affectée à l'examen des contrats de transfert de techniques touchant à la propriété industrielle et d'élaborer un rapport à ce sujet. Cette mission a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En novembre et décembre, un consultant de l'OMPI venu du Mexique a effectué une mission afin de donner des conseils au personnel de la Direction de la propriété industrielle et à des spécialistes d'autres institutions publiques au sujet de la mise en place de services d'information technique fondés sur la documentation en matière de brevets. Cette mission a aussi été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En novembre et décembre également, un consultant de l'OMPI venu du Costa Rica a effectué une mission en vue d'aider et de former le personnel de la Direction de la propriété industrielle en ce qui concerne le traitement et le classement des demandes d'enregistrement de marques. Cette mission a aussi été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En décembre, le directeur de la propriété industrielle et le vice-ministre d'Etat pour le commerce ont participé, respectivement, à la quatrième réunion des directeurs d'offices de propriété industrielle de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay et à la

première réunion des vice-ministres chargés des questions de propriété industrielle dans ces pays. Les frais de participation des deux fonctionnaires nationaux ont été imputés au projet régional financé par le PNUD.

Pérou. En février, à la demande des autorités nationales, l'OMPI a établi un descriptif préliminaire de projet pour la modernisation de l'administration de la propriété industrielle et l'automatisation de certaines de ses fonctions, et l'a envoyé à l'Institut de recherche technique industrielle et de normalisation technique (ITINTEC).

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Lima pour examiner avec des représentants des autorités nationales et du PNUD le descriptif préliminaire mentionné au paragraphe précédent et pour dispenser des conseils aux autorités nationales au sujet du traitement des demandes de brevet et d'enregistrement de marques.

En juin, le directeur général de l'ITINTEC s'est rendu au siège de l'OMPI pour des entretiens au sujet de questions relatives à l'exécution du projet national qui serait financé par le PNUD. Il s'est aussi rendu auprès des offices de propriété industrielle de l'Argentine et du Brésil.

En juillet et août, un consultant de l'OMPI venu d'Espagne a effectué une mission afin de conseiller l'ITINTEC sur le traitement des oppositions aux demandes d'enregistrement de marques. Cette mission a été financée dans le cadre du projet régional du PNUD.

Trinité-et-Tobago. En janvier, un consultant de l'OMPI venu d'Irlande a achevé sa mission à Port of Spain, qui consistait à dispenser des conseils aux autorités nationales pour la rédaction d'une nouvelle législation de propriété industrielle sur les brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les certificats d'utilité et l'examen des contrats de transfert de techniques. Cette mission, qui a commencé en avril 1985, a été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Port of Spain pour examiner avec les autorités nationales et des représentants du PNUD les nouvelles activités à entreprendre pendant l'année dans le cadre du projet national financé par cet organisme et pour dispenser des conseils aux autorités nationales au sujet de l'achèvement du nouveau projet de législation sur la propriété industrielle. A cette occasion, le fonctionnaire a remis un ensemble d'instructions élaborées par l'OMPI concernant les dispositions de ce projet de législation.

En mai, à l'occasion du séminaire national sur la propriété industrielle et l'information en matière de brevets, trois fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus avec des représentants des autorités nationales au sujet de questions relatives à l'adoption d'un projet de

loi sur les brevets fondé sur un projet établi par l'OMPI.

Uruguay. De janvier à décembre, deux techniciens de l'Uruguay ont continué de recevoir une formation en cours d'emploi dans le domaine du traitement des brevets au siège de la Direction de la propriété industrielle. Le coût de cette formation a été imputé au projet régional financé par le PNUD.

De janvier à décembre également, l'analyste fonctionnel national a continué de travailler à Montevideo à la mise en application des programmes d'ordinateur élaborés dans le cadre des projets nationaux du PNUD concernant l'Argentine et le Venezuela.

En mai, les autorités nationales, le PNUD et l'OMPI ont signé un nouveau projet de coopération technique pour la mise en place du système de propriété industrielle et de services d'information technique.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Montevideo pour s'entretenir avec des représentants des autorités nationales et du PNUD de l'exécution du nouveau projet national financé par le PNUD.

En juin également, un consultant de l'OMPI venu d'Argentine ainsi qu'un consultant venu du Chili se sont rendus en mission à Montevideo pour donner des conseils aux autorités nationales sur le choix des systèmes d'automatisation à appliquer et le nouveau matériel informatique à acheter dans le cadre du projet national financé par le PNUD.

En juillet, deux consultants de l'OMPI venus d'Uruguay et de l'OEB se sont rendus à la Direction de la propriété industrielle pour de nouveaux entretiens à propos de l'élaboration d'un projet de manuel sur le classement et l'examen en matière de brevets pour l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay dans le cadre du sous-programme exécuté par l'OMPI avec la collaboration de l'ALADI et mis en oeuvre avec les quatre pays dans le cadre du projet régional financé par le PNUD.

En juillet également, un consultant de l'OMPI venu du Brésil s'est rendu à Montevideo pour établir un rapport d'évaluation sur le premier projet national financé par le PNUD et dont l'exécution a été menée à terme en 1985.

En octobre, deux consultants de l'OMPI venus d'Argentine et du Chili ont effectué une mission, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, afin de poursuivre l'adaptation des programmes d'ordinateur qui seront mis en application à la Direction de la propriété industrielle. Ces programmes ont été élaborés à l'origine dans le cadre des projets nationaux du PNUD concernant l'Argentine et le Venezuela.

En octobre également, deux fonctionnaires nationaux de l'Uruguay se sont rendus en mission au Mexique afin de dispenser des conseils et une formation au personnel technique en ce qui concerne le reclassement des documents de brevet mexicains, dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI.

En décembre, le consultant précité de l'OMPI venu d'Argentine a effectué une mission pour donner de nouveaux conseils sur l'adaptation des programmes d'ordinateur au sein de la Direction de la propriété industrielle. Cette mission a aussi été financée dans le cadre du projet national du PNUD.

En décembre également, le directeur de la propriété industrielle et le vice-ministre de l'industrie et de l'énergie de l'Uruguay, ainsi que d'autres fonctionnaires nationaux, ont participé, respectivement, à la quatrième réunion des directeurs d'offices de propriété industrielle de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay et à la première réunion des vice-ministres chargés de l'administration de la propriété industrielle dans ces pays. Ces réunions se sont tenues à Montevideo.

Venezuela. De janvier à décembre, un projet biennal national financé par le PNUD et consacré à la modernisation du système de propriété industrielle et des services d'information technique ainsi qu'à la promotion des innovations a été lancé. Un consultant de l'OMPI venu du Chili a continué de coordonner les activités au titre du nouveau projet. Les frais sont couverts par le projet national financé par le PNUD.

En janvier, février, mai, juin, juillet, août, septembre, novembre et décembre, un consultant de l'OMPI venu du Danemark a dispensé une formation au personnel technique de l'office de la propriété industrielle dans le domaine du classement, de la recherche et de l'examen en matière de brevets. Ces missions ont été financées dans le cadre du projet national du PNUD.

En janvier, février, avril, juin, août, septembre, octobre et décembre, un consultant de l'OMPI venu du Chili a effectué des missions, dans le cadre du projet national financé par le PNUD, afin de dispenser des conseils et une formation au personnel technique en ce qui concerne l'informatisation de l'office de la propriété industrielle. Ces missions ont été financées dans le cadre du projet régional du PNUD.

En avril, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Caracas afin d'examiner le plan d'activités pour 1986 au titre du projet en question et l'assistance fournie par le Venezuela et l'OMPI aux offices de propriété industrielle du Guatemala et de l'Uruguay.

En octobre, deux fonctionnaires nationaux venus du Venezuela ont effectué une mission au Mexique pour dispenser des conseils et une formation au personnel technique en ce qui concerne le reclassement des documents de brevet mexicains, dans le cadre du programme d'urgence organisé par l'OMPI.

En octobre et novembre, un consultant de l'OMPI venu de l'OEB a effectué une mission pour dispenser des conseils et une formation au personnel technique de l'office de la propriété industrielle en ce qui concerne le classement, la recherche et l'examen des demandes de brevet dans le domaine de la chimie. Cette mission, financée par l'OEB, s'inscrivait dans le cadre du projet national du PNUD.

En décembre, le premier examen tripartite, organisé à Caracas, dans le cadre du nouveau projet, a réuni des fonctionnaires nationaux, des fonctionnaires du PNUD et deux fonctionnaires de l'OMPI.

Conseiller sectoriel interrégional

Le PNUD a continué de financer les activités d'un conseiller sectoriel interrégional pour l'OMPI. Ce conseiller reçoit exclusivement ses instructions de l'organisation.

Pendant l'année, le conseiller sectoriel interrégional s'est rendu en mission en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, au Mexique, au Panama et au Venezuela.

Accroissement de l'utilisation effective du système de la propriété intellectuelle en faveur des inventeurs, des auteurs, des industries et du commerce des pays en développement

Des médailles de l'OMPI sont décernées à des inventeurs depuis 1979. Ces remises de médailles sont destinées à promouvoir l'invention et l'innovation, en particulier dans les pays en développement où en leur faveur. Elles ont lieu à l'occasion d'expositions ou de concours organisés par des institutions nationales ou internationales. Les critères de sélection des bénéficiaires sont définis par les institutions intéressées et l'OMPI n'intervient pas dans cette sélection. Jusqu'au 31 décembre 1986, 108 médailles au total ont été remises à des inventeurs et promoteurs de l'activité inventive de 29 pays.

En février, deux médailles de l'OMPI ont été remises à l'occasion de la 19e semaine des inventeurs des Philippines, à Manille. En mars, plusieurs médailles de l'OMPI ont été décernées à l'occasion de la 44e exposition japonaise des inventions d'enfants à Tokyo ainsi qu'à l'exposition intitulée «*Invented in Sofia*», à Sofia (Bulgarie). En avril, dans le cadre du salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève, trois médailles ont été décernées, respectivement à une femme inventeur, à un jeune inventeur et à un inventeur d'un pays en développement.

En juin, un vice-directeur général de l'OMPI a remis, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Moscou, une médaille de l'OMPI à une équipe d'inventeurs soviétiques pour la meilleure invention particulièrement utile aux pays en développement.

En juin également, un vice-directeur général de l'OMPI a remis, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Budapest, une médaille de l'OMPI à une équipe d'inventeurs hongrois pour la meilleure invention présentée au concours national des inventeurs hongrois.

En août, un fonctionnaire de l'OMPI a remis une médaille de l'organisation à un inventeur chinois pour la meilleure invention présentée au concours national des

inventions des enfants et des jeunes à Lanzhou (Chine) et a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'Association chinoise des inventeurs sur la proposition relative à l'organisation d'une exposition internationale consacrée aux inventions, en Chine, en 1988.

En septembre, deux médailles de l'OMPI ont été décernées pendant l'exposition islandaise des inventions à Reykjavik (Islande).

En octobre, trois médailles de l'OMPI ont été décernées à un scientifique, à un inventeur et à une femme inventeur exceptionnels au cours d'une cérémonie spéciale organisée à Wuhan (Chine).

En octobre également, une médaille de l'OMPI a été décernée à une équipe d'inventeurs irakiens durant la semaine de l'Organisation centrale de normalisation et de contrôle de la qualité à Bagdad (Iraq). Une autre médaille de l'OMPI a été remise à l'exposition internationale «INVEX» à Brno (Tchécoslovaquie) en vue de récompenser une invention exceptionnelle de par son utilité pour les pays en développement.

En octobre toujours, une médaille de l'OMPI a été décernée pour la meilleure invention présentée à la «Technology Fair» qui a eu lieu à Domboshawa (Zimbabwe).

En novembre, une médaille de l'OMPI a été remise au titre de la meilleure invention présentée à la cinquième exposition nationale sur les inventions, qui s'est tenue à Séoul.

En novembre également, deux médailles de l'OMPI ont été décernées au meilleur inventeur et au meilleur jeune inventeur, durant une cérémonie spéciale organisée dans le cadre du concours des jeunes inventeurs qui s'est tenu à l'occasion de la première réunion des inventeurs nationaux à Guatemala.

En novembre toujours, un séminaire national sur l'innovation technique et sur la propriété industrielle a été organisé conjointement avec le Gouvernement du Congo à Brazzaville (voir ci-dessus).

En décembre, un fonctionnaire de l'OMPI a décerné une médaille de l'organisation à un inventeur français au titre de la meilleure invention, de par son application pratique, pour les pays en développement, au salon de la création, de l'innovation et du développement de l'entreprise qui a eu lieu à Paris.

En décembre également, un fonctionnaire de l'OMPI a remis une médaille de l'organisation à un inventeur belge au titre également de la meilleure invention, de par son application pratique, pour les pays en développement, au 35e salon mondial des inventions qui s'est tenu à Bruxelles.

En mars, le *Répertoire des associations d'inventeurs* est paru en français et en anglais.

En février, l'OMPI a établi et remis à la Fédération africaine des associations d'inventeurs (AFIA), à la demande de son président, un projet de statuts de l'AFIA.

En mars, le président de l'AFIA s'est rendu à l'OMPI, où il a eu des entretiens avec un vice-directeur

général et avec deux fonctionnaires de l'organisation au sujet de l'avenir de la coopération entre l'AFIA et l'OMPI.

En juin, un vice-directeur général a pris part à Stockholm à un symposium sur l'avenir du Prix international des inventeurs (IIA) et à la cérémonie de remise des prix, à laquelle assistaient aussi LL. MM. le roi et la reine de Suède.

En juin également, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à Stockholm, à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération internationale des associations des inventeurs (IFIA).

En juin toujours, le directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI ont pris part, à Stockholm, à la conférence internationale OMPI-IFIA sur les inventions au service du développement. Les 86 participants venaient des 29 pays et de l'organisation intergouvernementale ci-après: Allemagne (République fédérale d'), Bangladesh, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Egypte, Ethiopie, Finlande, France, Hongrie, Inde, Maroc, Mexique, Norvège, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sénégal, Soudan, Suède, Suisse, Union soviétique, Viet Nam, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe et BIT. Des exposés ont été présentés par le fonctionnaire de l'OMPI, le président de l'IFIA, des experts représentant l'IIA, le Brésil, l'Union soviétique et la Yougoslavie.

En août, un fonctionnaire de l'OMPI a participé, à Lanzhou, à la troisième foire nationale scientifique pour les enfants et les jeunes. A cette occasion, il a décerné, au nom du directeur général, une médaille d'or de l'OMPI à un jeune inventeur chinois.

En août également, après avoir participé, à Lanzhou, à la troisième foire nationale scientifique pour les enfants et les jeunes, le fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Beijing où il a eu des entretiens avec le président de l'Association chinoise des inventeurs sur une éventuelle coopération entre l'OMPI et cette association.

En décembre, un vice-directeur général et un autre fonctionnaire de l'OMPI se sont entretenus à New York avec le secrétaire général de l'IIA des modalités d'une évaluation du prix international des inventeurs et d'une contribution de l'OMPI à cette évaluation.

Renforcement, dans les pays en développement, de l'accès à l'information technique contenue dans les documents de brevet

Programme de recherches sur l'état de la technique et services connexes. Depuis 1975, l'OMPI poursuit un programme consistant à fournir à des organismes nationaux et à des particuliers des pays en développement des rapports gratuits de recherche sur l'état de la technique, dans le cadre d'accords conclus entre des offices de propriété industrielle des pays développés participant au programme et l'OMPI.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, 429 demandes de recherche ont été présentées par des utilisateurs de 40 pays en développement (Argentine, Botswana, Chili,

Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Ghana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamaïque, Kenya, Laos, Libye, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Paraguay, Pérou, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Sainte-Lucie, Singapour, Soudan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen démocratique, Zambie et Zimbabwe) ainsi que par cinq organisations intergouvernementales (ARIPO, Centre de documentation des Caraïbes (CDC), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), FCARS et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)) pour le compte de leurs pays membres. Au cours de la même période, 444 rapports de recherche ont été remis à des pays en développement. Ils ont été établis par l'Allemagne (République fédérale d') (102), l'Australie (24), l'Autriche (6), la Finlande (48), le Japon (83), la République démocratique allemande (57), la Suède (35), l'Union soviétique (33) et le Bureau international de l'OMPI (56).

Depuis le début du programme, en 1975, jusqu'au 31 décembre 1986, 3.207 demandes de recherche ont été reçues de 74 pays en développement et de neuf organisations internationales pour des utilisateurs de leurs pays membres: Algérie, Argentine, Bangladesh, Bolivie, Botswana, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Equateur, Ethiopie, Ghana, Guatemala, Guyana, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libye, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Syrie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe, et ARIPO, CDC, CEA, CESAP, CRAT, FCARS, OADI, OAPI, ONUDI.

De 1975 au 31 décembre 1986, 2.887 rapports de recherche ont été remis. L'Allemagne (République fédérale d') en a fourni 449, l'Australie 76, l'Autriche 1.166, la Finlande 88, le Japon 125, la République démocratique allemande 248, le Royaume-Uni trois, la Suède 289, l'Union soviétique 77 et l'OEB 38. Dans 328 cas, le Bureau international a été en mesure de fournir lui-même des rapports de recherche, cela essentiellement à l'aide des bases de données informatisées auxquelles l'INPI (Paris) et Pergamon Infoline (Londres) lui permettent d'avoir directement accès. Le service Chemical Abstracts de l'American Chemical Society a contribué, à titre expérimental, à l'établissement d'un rapport de recherche à l'aide de sa propre base de données.

En septembre, a été signé avec le Gouvernement autrichien un accord prorogeable d'année en année prévoyant la fourniture de 40 rapports de recherche.

En septembre également, un protocole a été signé avec le Gouvernement de l'Union soviétique afin de proroger l'accord relatif aux recherches sur l'état de la technique.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, 261 demandes d'exemplaires de documents de brevet ont été présentées par 30 pays en développement (Algérie, Argentine, Bolivie, Botswana, Brésil, Costa Rica, Cuba, Egypte, Ghana, Inde, Iraq, Jamaïque, Malaisie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Paraguay, Pérou, Singapour, Soudan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen démocratique, Zambie et Zimbabwe) et par deux organisations intergouvernementales (ARIPO et FCARS) au nom de leurs Etats membres. Soixante-dix-huit de ces demandes ont été présentées à la suite de la remise d'un rapport de recherche sur l'état de la technique et 183 ont été soumises directement par les utilisateurs. Au total, 2.962 exemplaires de documents de brevet ont été demandés et le Bureau international a été en mesure de satisfaire pratiquement à toutes ces demandes.

En collaboration avec les offices de propriété industrielle de plusieurs pays donateurs, l'OMPI a continué de fournir, sur demande des pays en développement, des exemplaires gratuits de documents de brevet particuliers. Les Etats-Unis d'Amérique, la France et la Suisse ont contribué à ce service en fournissant des exemplaires gratuits des documents de brevet demandés toutes les fois que ceux-ci figuraient dans leurs collections de documents de brevet nationaux et étrangers. L'Espagne, l'Inde, le Royaume-Uni et l'Union soviétique y ont contribué en fournissant des exemplaires gratuits de leurs documents de brevet nationaux.

L'OMPI a continué à prendre les mesures et faire les démarches nécessaires pour que soient fournies des collections de documents de brevet et de la documentation connexe et qu'elles parviennent aux offices de propriété industrielle des pays en développement qui les demandent.

Coopération internationale pour la recherche et l'examen des inventions (ICSEI). En 1986, 12 demandes de recherche et d'examen ont été présentées à l'OMPI par le Zimbabwe et la CESAP (au nom des Philippines), et le CDC (au nom de Trinité-et-Tobago), au titre du programme de l'ICSEI, institué à titre expérimental en décembre 1983. Ces demandes ont été transmises à l'Allemagne (République fédérale d'), à l'Autriche et à l'Union soviétique. Au cours de la même période, 15 rapports de recherche et d'examen ont été remis, également par l'Autriche et l'Union soviétique.

Assistance pour l'examen des demandes de brevet de l'ARIPO. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, une assistance a été demandée dans 28 cas pour l'examen de demandes

de brevet en instance à l'ARIPO. Des rapports ont été établis, ou sont en train de l'être, par les offices de propriété industrielle de l'Allemagne (République fédérale d'), du Canada, de l'Union soviétique et de la Suède.

En février, le quatrième volume du *Manuel sur l'information et la documentation en matière de brevets* est paru en français et en anglais, avec des mises à jour. En décembre, un nouveau jeu de pages de mise à jour a été publié.

En février également, la version finale du *Répertoire mondial des sources d'information en matière de brevets* a été publiée en français et en anglais.

*Développement, dans les pays en développement,
de la profession de conseil et
d'agent en propriété intellectuelle*

En avril, neuf participants ont suivi, à San José, le deuxième colloque (en espagnol) sur la propriété industrielle à l'intention des magistrats des pays de l'Isthme centraméricain, organisé par l'OMPI, le Gouvernement du Costa Rica et l'ICAP.

En mai, 12 agents et conseils en propriété industrielle ont suivi à Munich des journées d'étude (en anglais) organisées par l'OMPI et la CDG à l'intention des responsables de la formation dans le domaine des brevets; les participants venaient d'Argentine, de la Barbade, du Bénin, du Chili, d'Égypte, de Gambie, du Ghana, d'Inde, d'Indonésie, du Kenya, des Philippines et du SIECA; ces journées d'étude ont été suivies d'une visite à Berlin (Ouest) et à l'OMPI; des exposés ont été présentés par des experts venus de République fédérale d'Allemagne et par un fonctionnaire de l'OMPI.

En octobre, un colloque régional des magistrats sur le pouvoir judiciaire et le système de propriété intellectuelle organisé conjointement par l'OMPI et les juges des juridictions supérieures du Pakistan, en association avec la LAWASIA et dans le cadre du projet régional du PNUD, s'est tenu à Islamabad.

Les présidents de cours suprêmes, accompagnés chacun d'un autre juge, du Bangladesh, du Bhoutan, de la Chine, de Malaisie, des Maldives, du Népal, du Pakistan, de Sri Lanka et de la Thaïlande ont participé à ce colloque; la Chine était représentée par le vice-président de la Cour suprême du peuple et un autre fonctionnaire national, l'Inde, par deux juges, et la Malaisie, par le *Lord President* et un autre juge.

Le directeur général de l'OMPI, un haut représentant du Gouvernement australien, un juriste du Royaume-Uni et trois fonctionnaires de l'OMPI ont aussi participé à ce colloque.

En décembre, sur l'invitation de la Cour suprême du peuple de la République populaire de Chine, l'OMPI a organisé, avec l'assistance du PNUD, un cours sur les procédures judiciaires en matière de brevets, à Beijing. Ce cours était le deuxième, organisé par l'OMPI en

Chine, à traiter en particulier de la fonction des procédures juridiques du point de vue du respect des droits de propriété industrielle.

*Comité permanent de l'OMPI
chargé de la coopération pour le développement
en rapport avec la propriété industrielle*

Le comité permanent comprend tous les Etats membres de l'OMPI qui ont informé le directeur général de leur désir d'en devenir membres. Au cours de la période considérée dans le présent rapport, l'Angola, la Chine, Chypre, la République centrafricaine et le Venezuela sont devenus membres du comité permanent, qui comprend désormais 92 Etats: Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Angola, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Libye, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique allemande, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tchécoslovaquie, Togo, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Le comité permanent a tenu sa dixième session à Genève en avril. Les 67 Etats membres suivants étaient représentés: Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Honduras, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Libye, Malawi, Maroc, Mexique, Nicaragua, Niger, Norvège, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique allemande, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie et Zambie. Les huit Etats suivants, qui ne sont pas membres du comité permanent, ont également suivi la session: Arabie saoudite, Bolivie, Jamaïque, Madagascar, Nigéria, Syrie, Thaïlande et Trinité-et-Tobago. Cinq organisations intergouvernementales (Ligue des

Etats arabes (LEA), OAPI, OEB, PNUD et SIECA) et trois organisations internationales non gouvernementales (Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), IFIA et Licensing Executives Society (International) (LES)) étaient aussi représentées.

Conformément aux dispositions spéciales prévues dans le budget approuvé de l'OMPI, les frais de voyage et de séjour d'un délégué de chacun des pays représentés à la session qui sont membres du comité permanent et qui sont classés parmi les moins avancés des pays en développement ont été pris en charge par l'organisation.

Le comité permanent a passé en revue les activités menées depuis sa dernière session dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle et les projets concernant les nouvelles activités à entreprendre à l'avenir.

De nombreuses délégations ont souligné le rôle capital de la coopération dans le cadre du programme permanent pour la mise en place ou la modernisation des systèmes de propriété industrielle de leurs pays.

Plusieurs délégations ont insisté sur le fait que le système de la propriété industrielle constitue surtout un instrument au service du développement économique des pays en développement, dans les domaines technologique, industriel et commercial. Il s'ensuit que le programme permanent doit être essentiellement axé sur des questions telles que l'accès à l'information technique, la promotion de l'activité inventive, l'exploitation des résultats de la recherche et les contrats de licence en vue de faciliter l'acquisition, par les pays en développement, de techniques appropriées et de renforcer leur capacité de négocier des licences de propriété industrielle. Il conviendrait d'accorder davantage d'attention au secteur productif et à l'établissement de liens entre ce secteur et les institutions gouvernementales intéressées. Une autre priorité a trait à la nécessité de mieux faire comprendre les questions complexes qui entrent en jeu dans la protection juridique des techniques de pointe comme la biotechnologie, les circuits intégrés et les programmes d'ordinateur. Certaines délégations ont ajouté que les programmes et activités conçus dans cette optique ne doivent pas être de simples compléments des initiatives prises par les pays développés mais doivent répondre au besoin des pays en développement d'examiner les répercussions que la protection juridique des techniques de pointe pourrait avoir sur leur développement économique. A ce propos, elles ont indiqué que les initiatives relatives à ces nouveaux domaines techniques que l'OMPI pourrait envisager devraient être poursuivies compte dûment tenu de la préoccupation légitime des pays en développement.

Le comité permanent a estimé que les activités de formation et de sensibilisation à la propriété industrielle et à son rôle restent l'une des grandes priorités du programme permanent et qu'elles doivent concourir

non seulement à l'établissement et au renforcement des institutions en rapport avec la propriété industrielle (y compris les institutions s'occupant de promotion de l'activité inventive et de diffusion de l'information technique, de même que les institutions s'occupant de l'enseignement de la propriété industrielle (universités) et les institutions judiciaires) mais également à l'usage effectif de la propriété industrielle par tous les secteurs intéressés.

Plusieurs délégations ont souligné l'importance des activités de l'OMPI dans le domaine de la documentation et de l'information en matière de brevets en tant qu'instrument d'accès à l'information technique devant notamment permettre au secteur productif d'acquérir et d'utiliser plus facilement l'information en matière de brevets. Certaines délégations ont estimé que pour permettre au Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) de travailler plus efficacement, le Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle devrait définir les secteurs intéressant les pays en développement dans le domaine de la documentation et de l'information en matière de brevets afin que le Groupe de travail du PCPI sur l'information en matière de brevets en faveur des pays en développement puisse étudier des solutions possibles pour les questions ainsi définies.

En ce qui concerne la promotion de l'activité inventive et innovatrice, le comité permanent a noté avec satisfaction les rapports présentés par le bureau international au sujet de l'étude de l'activité des organismes d'études et de réalisations en matière de gestion des brevets et de cessions de licences et de l'étude de modalités possibles de promotion de l'innovation technique dans les pays en développement, et a engagé le bureau international à poursuivre la réalisation de ces études.

Le comité permanent a exprimé sa satisfaction au bureau international pour ses activités d'appui de la coopération entre pays en développement et a recommandé que l'on continue de s'efforcer de recourir davantage aux services d'experts et d'organismes des pays en développement et aux mécanismes de coopération régionale.

Le comité permanent a enfin recommandé i) qu'à l'avenir le rapport de ses sessions soit soumis à la Conférence de l'OMPI et que l'examen de ce rapport soit expressément mentionné dans le projet d'ordre du jour présenté par le directeur général à ladite conférence, et ii) que le comité permanent consacre une partie de certaines de ses sessions à l'examen de questions spécifiques qui ont une influence sur l'orientation ou la mise en oeuvre du programme; ces questions pourraient avoir trait aux contrats de licence, à la protection de nouveaux éléments dans le cadre de la propriété industrielle, à la documentation et à l'information en matière de brevets et à l'utilisation des ressources humaines et des institutions de pays en développement dans le cadre du programme permanent.

III. Organes directeurs

Assemblée de l'Union de Madrid pour l'enregistrement international des marques

En janvier, l'Assemblée de l'Union de Madrid s'est réunie à Genève en session extraordinaire. Les Etats suivants membres de l'Union de Madrid y étaient représentés: Allemagne (République fédérale d'), Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Portugal, République démocratique allemande, Roumanie, Soudan, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Viet Nam, Yougoslavie. Quatre Etats non membres (Danemark, Grèce, Irlande et Royaume-Uni), trois organisations intergouvernementales (AELE, CCE et Conseil des communautés européennes) et 12 organisations non gouvernementales (AIM, AIPPI, APRAM, BBM, CCI, CNIPA, ECTA, FICPI, ITMA, PTMG, TMPDF et UNICE) y étaient aussi représentés.

Le seul point à l'ordre du jour était le suivant: «Attribution de directives au Bureau international de l'OMPI concernant la préparation d'une éventuelle conférence de révision».

Après une discussion approfondie de toutes les questions à étudier, l'Assemblée de l'Union de Madrid a pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

«a) Le Bureau international rédigera une étude et des projets de texte, avec des variantes,

- i) établissant des liens entre le système de Madrid et des systèmes régionaux facultatifs,
- ii) prévoyant un délai plus long pour la notification de tout refus provisoire des effets de l'enregistrement international,
- iii) admettant, à côté du système actuel de taxes, d'autres systèmes de taxes,
- iv) prévoyant un système modifié de «dépendance» et d'«attaque centrale» qui permettrait dans certains cas la transformation d'un enregistrement international annulé en demandes nationales,
- v) introduisant l'usage de la langue anglaise à parité avec le français.

b) Le rapport contenant l'étude et les projets de textes, avec des variantes, sera soumis au Groupe de travail sur les liens entre l'Arrangement de Madrid et le projet de marque communautaire (européenne) auquel seront invités à participer, en tant que membres, les Etats membres de l'Union de Madrid et les Etats membres des Communautés européennes qui ne sont pas membres de l'Union de Madrid, ainsi que, en tant qu'observateurs, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées.

c) Au vu des résultats qui auront été atteints par ledit groupe de travail, l'Assemblée de l'Union de Madrid décidera de la procédure qu'il y aura lieu de suivre ultérieurement.

d) Si le résultat des travaux du groupe de travail doit être examiné par une session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union de Madrid, les Etats membres des Communautés européennes qui ne sont pas membres de l'Union de Madrid, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, seront invités en tant qu'observateurs.»

La question des langues a suscité des réserves (conditionnelles) de la part de la délégation de l'Allemagne (République fédérale d'), de la délégation de l'Espagne et de celle du Portugal.

Avant que n'interviennent les décisions susmentionnées, le directeur général de l'OMPI avait suggéré que tous les Etats membres de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle non mentionnés aux alinéas b) et d) ci-dessus devraient être invités en tant qu'observateurs.

Organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI

Les organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI ont tenu leur dix-septième série de réunions à Genève, du 8 au 12 septembre 1986. Les dix organes directeurs suivants ont tenu leurs sessions:

Comité de coordination de l'OMPI,
Assemblée de l'Union de Paris,
Conférence de représentants de l'Union de Paris,
Comité exécutif de l'Union de Paris,
Assemblée de l'Union de Berne,
Conférence de représentants de l'Union de Berne,
Comité exécutif de l'Union de Berne,
Assemblée de l'Union de Madrid,
Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets],
Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets].

Les délégations des 82 Etats ci-après ont participé aux réunions: Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Liban, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique allemande, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, RSS de Biélorussie, RSS d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Siège, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam,

Yougoslavie, Zambie. Neuf organisations intergouvernementales et cinq organisations non gouvernementales y étaient représentées par des observateurs: ARIPO, BBDM, BBM, Comité intérimaire pour le brevet communautaire, GATT, OEB, ONU, Organisation de l'Unité africaine (OUA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Association européenne des industries de produits de marque (AIM), AIPPI, CCI, Fédération internationale des traducteurs (FIT) et Union européenne de radiodiffusion (UER).

Les organes directeurs ont observé une minute de silence à la mémoire de M. Klaus Pfanner, ancien vice-directeur général de l'OMPI, et de M. Claude Masouyé, ancien directeur du Département de l'information et du droit d'auteur de l'organisation.

Allocution du directeur général concernant l'Année internationale de la paix. En 1982, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1986 «Année internationale de la paix». En 1985, les organes directeurs de l'OMPI ont décidé de prendre plusieurs mesures pour marquer le profond intérêt de l'organisation pour l'Année internationale de la paix.

L'une des mesures ainsi prévues était une allocution que le directeur général a prononcée devant les organes directeurs en 1986.

Le Bureau international a aussi fait paraître une publication spéciale consistant en un recueil d'articles sur l'interdépendance entre la propriété intellectuelle et la paix et a émis une médaille de l'OMPI pour commémorer l'événement; cette publication et cette médaille ont l'une et l'autre été distribuées aux chefs des délégations des Etats membres ayant suivi la session des organes directeurs.

Célébration du centenaire de la Convention de Berne. Au cours des débats de l'Assemblée de l'Union de Berne, plusieurs délégations ont évoqué l'oeuvre remarquable accomplie en faveur de la promotion de la créativité au cours des cent premières années d'existence de la Convention de Berne. Selon elles, il faut non seulement rendre hommage à la sagesse et à la clairvoyance de ceux grâce à qui la Convention de Berne a vu le jour, mais aussi envisager avec optimisme l'avenir de cette convention.

La délégation des Etats-Unis d'Amérique a en particulier indiqué à l'Assemblée que le courant en faveur de l'adhésion de son pays à la Convention de Berne n'avait jamais été aussi fort qu'à présent. Le président des Etats-Unis a transmis le texte de la convention au Sénat en juin 1986 en sollicitant l'avis et l'approbation de ce dernier. La seule question qui reste à résoudre est celle de l'adoption d'une législation appropriée qui modifie la loi de 1976 sur le droit d'auteur pour la rendre pleinement conforme aux dispositions de l'Acte de Paris de 1971 de la convention.

Conférence diplomatique de révision de la Convention de Paris. A la suite de consultations et de débats approfondis, l'Assemblée de l'Union de Paris a décidé que deux réunions consultatives se tiendraient en janvier et février 1987 et en mai 1987 avec la possibilité de tenir une troisième réunion au mois de septembre de cette même année. Ces réunions porteront uniquement sur la teneur éventuelle quant au fond d'un certain nombre d'articles de la Convention de Paris. L'Assemblée a aussi décidé d'examiner, à sa session de 1987, les questions se rapportant à la révision de la Convention de Paris, y compris la modification éventuelle des mécanismes de consultation et la fixation ou non d'une date pour la reprise des sessions de la Conférence diplomatique de révision de la Convention de Paris.

Préparatifs en vue d'une éventuelle conférence diplomatique sur la conclusion d'un traité sur la protection des circuits intégrés. On rappellera, à ce propos, que deux réunions ont eu lieu pendant l'année (en février et en juin). Des consultants et des experts ont pris part à ces réunions et ont examiné les questions techniques que pose la protection des circuits intégrés.

Les organes directeurs ont examiné la question des préparatifs en vue d'une éventuelle conférence diplomatique sur la conclusion d'un traité visant à assurer cette protection. Le Comité de coordination de l'OMPI et l'Assemblée de l'Union de Paris ont décidé que toute décision au sujet de la convocation d'une conférence diplomatique sur les circuits intégrés devrait être ajournée jusqu'aux sessions de 1987 des organes directeurs et que, dans l'intervalle, le directeur général devrait continuer à établir les études nécessaires et convoquer une session au moins d'un comité intergouvernemental d'experts, compte tenu de l'équilibre nécessaire entre toutes les parties intéressées.

Préparatifs en vue d'une éventuelle conférence diplomatique de révision de l'Arrangement de Madrid (marques). En janvier, l'Assemblée de l'Union de Madrid s'est réunie en session extraordinaire à Genève (voir ci-dessus). La seule question débattue a été celle de la formulation de directives à l'intention du Bureau international concernant la préparation d'une éventuelle conférence diplomatique de révision. En janvier également et en juillet, le Groupe de travail sur les liens entre l'Arrangement de Madrid et le projet de marque communautaire (européenne) a siégé à Genève. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un memorandum du directeur général de l'OMPI intitulé «Protocoles éventuels de l'Arrangement de Madrid», qui contenait les projets de deux protocoles. Le projet de protocole A visait à modifier l'Arrangement de Madrid de façon à le rendre acceptable par les quatre Etats membres de la Communauté européenne qui ne sont pas membres de l'Union de Madrid (Danemark, Grèce, Irlande et Royaume-Uni). Le projet de protocole B visait à instaurer entre l'Arrangement de Madrid et la future

marque communautaire (européenne) un lien qui permettrait d'utiliser parallèlement les deux systèmes.

Bien que le groupe de travail n'ait pu parvenir à un accord sur toutes les questions à l'étude, les progrès réalisés semblent suffisants pour pouvoir envisager sérieusement la convocation d'une conférence diplomatique chargée d'adopter des textes inspirés des deux protocoles proposés.

Au cours des sessions des organes directeurs, l'Assemblée de l'Union de Madrid a eu à se prononcer sur la question de savoir s'il convenait de continuer à préparer et de convoquer une telle conférence diplomatique. Il a été décidé que le groupe de travail tiendrait, avec une composition inchangée, une réunion au cours du premier trimestre de 1987. Il a aussi été décidé que l'Assemblée de l'Union de Madrid serait appelée, au cours de sa session ordinaire de septembre 1987, à prendre une décision sur l'opportunité de tenir, en 1988, une conférence diplomatique de révision de l'Arrangement de Madrid, ainsi que sur les détails d'organisation d'une telle conférence au cas où sa tenue serait décidée.

Simplification de la structure et rationalisation de la procédure du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets. Les organes directeurs ont entériné les conclusions du Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI), qui s'est réuni durant la semaine précédant leurs propres sessions. Ces conclusions tendent à ce que le PCPI se prononce lui-même ultérieurement sur la proposition faite par le directeur général à cet égard. A cette occasion, le PCPI examinerait aussi de nouvelles propositions ainsi que plusieurs autres questions, y compris notamment celle de savoir s'il y a lieu d'organiser une coopération technique dans les domaines des marques et des dessins et modèles industriels, ainsi que certaines propositions concernant les pays en développement.

Le Comité permanent a estimé qu'il devrait avoir une autre occasion de se prononcer sur les propositions avant que les organes directeurs compétents ne se prononcent à leur tour à cet égard.

Adhésion de l'Espagne et de la Grèce au Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Etant donné qu'il est possible d'avoir recours au PCT pour obtenir un brevet régional, par exemple un brevet européen, pour tous les Etats membres du système régional qui sont aussi des Etats contractants du PCT, il était devenu possible, avec l'adhésion de l'Italie au PCT, qui a pris effet en 1985, de déposer une demande internationale pour obtenir un brevet européen pour tous les Etats parties à la Convention sur le brevet européen (CBE).

L'Espagne et la Grèce sont devenues parties à la CBE mais n'ont cependant pas adhéré simultanément au PCT. Une déclaration de l'Assemblée de l'Union du PCT, invitant instamment ces deux Etats à devenir membres de l'Union du PCT, a donc été examinée au

cours des sessions des organes directeurs afin de rétablir la situation décrite au paragraphe précédent.

L'Assemblée a déclaré à l'unanimité qu'elle accueillerait très favorablement l'adhésion rapide de l'Espagne et de la Grèce au PCT ainsi que celle de tous les autres pays qui ne sont pas encore parties au traité et a invité ces pays à devenir membres de l'Union du PCT.

Par ailleurs, l'Assemblée a déclaré à l'unanimité qu'elle était prête à nommer l'Office espagnol de la propriété industrielle comme administration chargée de la recherche internationale au titre du PCT dès que toutes les conditions fixées par le PCT et son règlement d'exécution seront remplies, en particulier celles qui doivent l'être par tout office agissant en qualité d'administration chargée de la recherche internationale.

Nomination de l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique en qualité d'administration chargée de l'examen préliminaire international au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Il était prévu que le pouvoir de retirer la réserve émise par les Etats-Unis d'Amérique en vertu de l'article 64.1) du PCT en vue d'exclure l'application du chapitre II du traité, consacré à l'examen préliminaire international, à l'égard de ce pays serait donné en octobre 1986 et que les textes d'application requis seraient adoptés par le Congrès des Etats-Unis (ces deux mesures sont intervenues en octobre 1986), de sorte que le retrait de la réserve pourrait être effectué avant la prochaine session ordinaire de l'Assemblée.

Afin d'éviter de devoir convoquer une session extraordinaire avant sa prochaine session ordinaire, l'Assemblée a pris les mesures nécessaires pour permettre à l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique d'exercer les fonctions d'administration chargée de l'examen préliminaire international au titre du PCT dès que le retrait de la réserve en question deviendrait effectif.

Questions relatives au personnel. Le Comité de coordination a donné un avis favorable sur l'intention du directeur général de nommer M. Henry Olsson (ressortissant de la Suède) au poste de directeur du Département du droit d'auteur et de l'information et M. Richard Yung (ressortissant de la France) au poste de directeur de la Division de l'administration générale. M. Olsson est entré en fonction en octobre et M. Yung en novembre.

IV. Direction et activités de soutien

Missions. Pendant la période examinée, le directeur général s'est rendu en mission ou a pris part à des réunions dans les pays suivants: Allemagne (République fédérale d'), Autriche, Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Mexique, Mongolie, Pakistan, Royaume-Uni, Sri Lanka, Suède, Suisse (Berne et Zurich), Union soviétique.

Des vice-directeurs généraux se sont rendus en mission dans les pays suivants: Allemagne (République fédérale d'), Angola, Arabie saoudite, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Costa Rica, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Islande, Japon, Libye, Mexique, Mongolie, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse (Berne et Zurich), Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Zambie, Zimbabwe.

Outre les missions susmentionnées, d'autres fonctionnaires ou consultants de l'OMPI se sont rendus dans les pays suivants: Allemagne (République fédérale d'), Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Ghana, Guatemala, Guinée, Guyana, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Niger, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Syrie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie et Zimbabwe.

En juillet, le *Sous-comité pour le bâtiment du siège de l'OMPI* s'est réuni. Les huit Etats suivants étaient représentés: Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Suisse.

Le sous-comité a formulé des recommandations à l'intention du Comité de coordination de l'OMPI au sujet d'une proposition du directeur général relative à certaines modifications de l'un des bâtiments du siège de l'OMPI (voir le document WO/CC/XX/2).

Nations Unies. Le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI ont participé aux travaux de plusieurs organes intersecrétariats du système des Nations Unies chargés de faciliter la coordination des politiques et des activités des organisations du système. Parmi ces organes figurent notamment le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le Comité administratif de coordination (CAC), composé des chefs de secrétariat de toutes les organisations et de tous les programmes du système et présidé par le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est réuni à Genève en juillet et à New York en octobre, son Comité d'organisation, son Comité consultatif pour les questions de fond (CCQF) — (programme) et (opérations) — et son Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) — (finances et budget) et (personnel) — et le Comité du programme et de la coordination (CPC); d'autres organes subsidiaires du CAC, des

groupes d'étude, des groupes de travail et des réunions spéciales interinstitutions auxquels l'OMPI a participé au cours de la période considérée dans le présent rapport ont été convoqués en vue d'examiner diverses questions d'intérêt commun, notamment les sciences et les techniques au service du développement.

En janvier, l'OMPI a été représentée à la 77e session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève.

En janvier encore, l'OMPI a été représentée à la septième session du groupe d'étude des sciences et des techniques au service du développement du CAC, qui s'est tenue à Genève.

En janvier toujours, l'OMPI a été représentée, à Addis Abeba, à une réunion interinstitutions, convoquée en vue des préparatifs d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la crise économique en Afrique, qui devait se tenir à New York en mai 1986. Le représentant de l'OMPI a fait une déclaration concernant la contribution de l'organisation en ce qui concerne les problèmes que rencontre l'Afrique.

En janvier et en décembre, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion consultative interinstitutions du PNUD, à New York.

En mars, l'OMPI a été représentée à la 32e session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, à Genève.

En avril, le directeur général a participé à une réunion des chefs d'institutions et des hauts fonctionnaires de l'ONU, convoquée par le secrétaire général de l'ONU à New York.

En juin, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du groupe d'étude du PNUD sur la science et la technique, qui s'est tenue à Trieste, en Italie. Cette réunion était organisée dans le cadre des travaux préparatoires relatifs au quatrième cycle (1987-1991) du programme régional du PNUD pour l'Europe. Il a été recommandé d'inclure dans le programme régional notamment un projet portant sur les services d'information technique fondés sur les documents de brevet et d'en confier l'exécution à l'OMPI.

En juin également, un vice-directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI ont assisté à la 33e session du Conseil d'administration du PNUD à Genève. A l'occasion de cette session, le nouvel administrateur du PNUD et d'autres fonctionnaires de cet organisme ont eu des entretiens avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI.

En juin toujours, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la réunion du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à Copenhague.

En juillet, l'OMPI a été représentée à la deuxième session ordinaire de 1986 de l'ECOSOC, à Genève. Au cours de cette session, l'ECOSOC a adopté par consensus une résolution célébrant le centenaire de la Convention de Berne. Voir sous «Célébration du centenaire de la Convention de Berne».

En septembre, l'OMPI a été représentée à la 33e session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, qui s'est tenue à Genève.

Toujours en septembre, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du Comité de direction du Centre international de calcul, qui s'est tenue à New York.

En octobre, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté à la réunion interinstitutions des fonctionnaires chargés des ventes et des publications, qui a eu lieu à Francfort à l'occasion de la 38e foire du livre de cette ville.

En octobre et novembre, l'OMPI a été représentée à la sixième session de la Commission du transfert de technologie de la CNUCED, qui s'est tenue à Genève.

En réponse à des demandes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'OMPI a fourni des renseignements sur ses activités, destinés à figurer dans des rapports concernant la mise en oeuvre de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, la question de la Namibie, l'apartheid, l'assistance aux peuples opprimés d'Afrique du Sud, l'assistance au peuple palestinien, la coordination des activités dans l'espace extra-atmosphérique, les questions non résolues à la Conférence des Nations Unies sur les sciences et les techniques au service du dévelop-

pement, l'examen à mi-parcours de l'exécution du programme d'action de Vienne pour les sciences et les techniques au service du développement, la création d'un réseau mondial d'information scientifique et technique, la coopération économique et technique entre pays en développement et l'Année internationale de la paix.

Information, publications, etc. Des fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des exposés sur l'organisation et ses activités, en général ou dans le cadre d'un sujet particulier, souvent à l'occasion de visites de groupes organisées au siège de l'OMPI. Ces groupes étaient notamment des groupes de diplomates et d'étudiants de différents pays.

Des entrevues ont été accordées à des correspondants de la presse écrite et parlée. Des fonctionnaires de l'OMPI ont participé aux conférences de presse régulières tenues à l'Office des Nations Unies à Genève.

Le *Bulletin de l'OMPI* est paru en mai et en novembre en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en portugais et en russe.

De nouvelles éditions de la brochure de l'OMPI intitulée *Informations générales* ont été publiées en janvier en français et en anglais.

Réunions de l'OMPI

Union pour la Classification internationale des brevets (Union de l'IPC)

Comité d'experts

Quinzième session
(Genève, 19-23 janvier 1987)

NOTE*

Le Comité d'experts de l'Union pour la Classification internationale des brevets (Union de l'IPC) a tenu sa quinzième session à Genève, du 19 au 23 janvier 1987¹. Treize Etats, membres du comité d'experts (Allemagne (République fédérale d'), Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique) et l'Office européen des brevets (OEB) y étaient représentés. La liste des participants suit la présente note.

Cette session constitue la troisième d'une série de sessions du comité d'experts qui aboutira à l'adoption de la cinquième édition de la Classification internationale des brevets (CIB) (à paraître en 1989).

Le comité d'experts a approuvé des modifications (en français et en anglais) présentées par le Groupe de travail sur l'information en matière de recherche du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets (PCPI). Ces modifications, qui portent sur trois classes et 113 sous-classes de la CIB, ont trait aux secteurs suivants:

Section A: les modifications touchent 14 sous-classes, avec notamment une révision notable de plusieurs sous-classes de la classe A 61 couvrant les sciences médicale et vétérinaire;

Section B: les modifications touchent trois classes et 34 sous-classes, notamment la sous-classe B 41 J couvrant les mécanismes d'impression sélective;

Section C: les modifications touchent 18 sous-classes, notamment les sous-classes de la classe C 05 couvrant les engrais;

Section D: les modifications touchent deux sous-classes;

Section E: les modifications touchent cinq sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe E 04 B couvrant la structure générale des bâtiments;

Section F: les modifications touchent 16 sous-classes;

Section G: les modifications touchent 13 sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe G 03 C couvrant les compositions photosensibles;

Section H: les modifications touchent 11 sous-classes, notamment la sous-classe H 01 L couvrant les dispositifs semi-conducteurs.

Le comité d'experts a approuvé (en ce qui concerne les questions relatives à la CIB) le programme modifié du PCPI pour la période biennale 1986-1987.

Le comité d'experts a adopté le texte révisé des «Principes directeurs pour l'aménagement des dossiers de recherche basés sur la CIB».

Le comité d'experts a examiné la question de la poursuite du développement de la CIB et a décidé que, même s'il existe maintenant un cadre général acceptable dans la CIB, l'afflux considérable de nouveaux documents de brevet enregistré chaque année nécessite la révision de secteurs de la CIB ayant trait à des techniques existantes, en plus de la création de secteurs pour les techniques nouvelles, afin d'améliorer la CIB en tant qu'instrument universel de recherche et de faire en sorte qu'elle reste un système viable de classement et de recherche.

* Etablie par le Bureau international.

¹ Pour la note sur la quatorzième session, voir *La Propriété industrielle*, 1986, p.114.

LISTE DES PARTICIPANTS**

I. Etats membres

Allemagne (République fédérale d'): K. Molewski. Danemark: S. Simonsen. Espagne: D. Vila Robert. Etats-Unis d'Amérique: T. Lomont. Finlande: H. Lommi. France: M. Lyon; A. de Pastors. Japon: A. Nakamura; Y. Masuda. Norvège: O. Os. Pays-Bas: S. de Vries. Royaume-Uni: G. Lindsey. Suède: J. von Döbeln. Suisse: E. Caussignac. Union soviétique: L. Bandourina.

** La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue auprès du Bureau international.

II. Organisation internationale

Office européen des brevets (OEB): R. Baré; E. de Bundel.

III. Bureau

Président: M. Lyon (France). Vice-présidents: G. Lindsey (Royaume-Uni); T. Lomont (Etats-Unis d'Amérique). Secrétaire: B. Hansson (OMPI).

IV. Bureau international de l'OMPI

P. Claus (*Directeur, Division de l'information et de la classification en matière de brevets*); B. Hansson (*Chef de la Section de la classification des brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets*); A. Sagaminaga (*Administrateur principal chargé de la classification en matière de brevets, Section de la classification des brevets*).

Etudes

Tendances récentes dans le domaine de la propriété industrielle en Tunisie ainsi que dans les autres pays du Maghreb et leurs effets sur l'évolution du développement

N. MEZGHANI*

* Maître assistante à la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Tunis.

Livres et articles

Notices bibliographiques

Le droit des marques et de la concurrence déloyale au Japon, de T. Doi. AIPPI Japon, Tokyo, 1980 — 276 pages.

Cet ouvrage, écrit dans un anglais très clair et présenté de façon extrêmement attrayante, est destiné, comme l'auteur l'indique dans la préface, aux hommes d'affaires et aux juristes participant à des transactions commerciales sur le plan international et qui souhaitent s'informer sur l'évolution du droit des marques et de la concurrence déloyale au Japon. L'auteur a manifestement tiré parti de son expérience en tant que professeur de droit à l'Université Waseda pour rédiger cet ouvrage qui fournit aussi une excellente base pour l'enseignement du droit japonais des marques et de la concurrence déloyale.

Pour la commodité de la lecture, la jurisprudence présentée dans l'ouvrage est structurée comme suit: 19 affaires portent sur la possibilité d'enregistrer des marques; 11 affaires ont trait à la contrefaçon de marques; viennent ensuite neuf affaires qui ont été réglées dans le cadre de la Loi sur la lutte contre la concurrence déloyale; enfin, 11 affaires portent sur d'autres formes de concurrence déloyale, telles que la diffamation, la contrefaçon des dessins et modèles, les atteintes au droit d'auteur, l'atteinte au droit à la publicité et l'importation de produits brevetés. En outre, l'ouvrage comporte un chapitre d'introduction qui présente les grandes lignes du droit japonais des marques et de la concurrence déloyale.

Etant donné que le Japon n'est pas un pays de *common law* permettant de consulter un vaste corps de doctrine afin de trouver des réponses à des questions précises de droit, un recueil de jurisprudence comme celui-ci constitue la meilleure documentation de référence en matière juridique. Il permet au lecteur de savoir dans quel sens l'office des brevets est susceptible de trancher dans tel ou tel cas, et les précédents importants en matière de droit de la concurrence déloyale fournissent des orientations dans un domaine qui n'est réglé qu'en termes très généraux par les lois. Manifestement l'ouvrage répond bien à son objectif et sera très utile à tous ceux qui ont besoin d'une information sur ces domaines importants du droit japonais.

CR

Le Traité de coopération en matière de brevets — Une ère nouvelle, sous la direction du Professeur James Lahore, Queen Mary College, Université de Londres, 1986 — 46 pages.

Les textes réunis dans cet ouvrage ont été initialement rédigés pour un séminaire d'un jour qui s'est tenu à Londres en novembre 1985 et qui a été organisé par la Division de la propriété intellectuelle du Centre d'études de droit commercial du Queen Mary College de l'Université de Londres, en coopération avec le Chartered Institute of Patent Agents et l'OMPI.

Les textes des exposés proviennent du chef du service des brevets d'une société ainsi que de fonctionnaires de l'Office des brevets du Royaume-Uni et de l'OMPI. Ils présentent les principaux changements qui ont été apportés au système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 1985 et leurs effets positifs ainsi que les fonctions d'un office (l'Office des brevets du Royaume-Uni) dans le cadre du PCT. Par ailleurs, l'expérience du PCT acquise par un utilisateur du système est décrite dans un exposé particulièrement intéressant et résumée ainsi:

«il ressort de notre expérience que le PCT est un outil extrêmement rentable, simple et flexible pour le dépôt de demandes dans plusieurs pays».

Cet exposé est complété par une analyse du PCT en tant qu'outil d'une gestion moderne des brevets, ainsi que par une liste très détaillée des divers avantages qu'il présente pour les déposants. L'ouvrage devrait retenir l'intérêt de tous ceux qui ont à déposer des demandes de brevet à l'étranger. Il contient des informations utiles pour les utilisateurs du système du PCT.

BB

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1987

- 30 mars - 3 avril (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI): Groupe de travail sur l'information générale
- 6 et 7 avril (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI)
- 27-30 avril (Genève) — Comité d'experts sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés (troisième session)
- 4-15 mai (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI): Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 5-8 mai (Genève) — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle
- 11-13 mai (Genève) — Union de Vienne: Groupe de travail sur la classification internationale des éléments figuratifs des marques
- 11-15 mai (Paris) — Comité d'experts gouvernementaux sur les œuvres dramatiques, chorégraphiques et musicales (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 18-23 et 26 mai (Genève) — Réunion consultative sur la révision de la Convention de Paris (troisième session)
- 25-29 mai (Genève) — Comité d'experts sur la protection contre la contrefaçon (deuxième session)
- 28 mai (Genève) — Comité de coordination de l'OMPI (session extraordinaire)
- 11-19 juin (Washington) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI): Groupes de travail sur les questions spéciales et sur la planification
- 15 et 16 juin (Genève) — Symposium sur la mise en oeuvre effective des droits de propriété industrielle
- 22-26 juin (Genève) — Union de Madrid: Groupe de travail sur les liens entre l'Arrangement de Madrid et le projet de marque communautaire (européenne)
- 22-30 juin (Genève) — Union de Berne: Comité exécutif (session extraordinaire) (tenant, pour l'examen de certaines questions, des réunions communes avec le Comité intergouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur)
- 29 juin - 3 juillet (Genève) — Comité d'experts sur les inventions biotechnologiques et la propriété industrielle (troisième session)
- 1er-3 juillet (Genève) — Convention de Rome: Comité intergouvernemental (session ordinaire) (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 2-4 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI): Groupe de travail sur l'information en matière de brevets en faveur des pays en développement
- 7-11 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) et Comité de coopération technique du Traité de coopération en matière de brevets (PCT/CTC)
- 14-19 et 22 septembre (Genève) — Réunion consultative sur la révision de la Convention de Paris (quatrième session)
- 21-30 septembre (Genève) — Organes directeurs (Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC, PCT, Budapest, TRT, Vienne et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et de Berne; Comité des directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne): sessions ordinaires
- 5-9 octobre (Genève) — Comité d'experts gouvernementaux sur les œuvres des arts appliqués (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 2-6 novembre (Genève) — Comité d'experts sur l'harmonisation de certaines dispositions des législations protégeant les inventions (quatrième session)
- 23 novembre - 4 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI): Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 7-11 décembre (Genève) — Comité d'experts gouvernementaux sur les œuvres imprimées (convoqué conjointement avec l'Unesco)

Réunions de l'UPOV

1987

- 31 mars et 1er avril (Genève) — Comité administratif et juridique
- 2 avril (Genève) — Comité consultatif

- 2-4 juin (Bamberg) — Groupe de travail technique sur les plantes potagères
10-12 juin (Copenhague) — Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
23-25 juin (Genève) — Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
13 et 14 octobre (Genève) — Comité technique
15 et 16 octobre (Genève) — Comité administratif et juridique
17 octobre (Genève) — Sous-groupe « biotechnologie »
19 octobre (Genève) — Comité consultatif
20 octobre (Genève) — Réunion avec les organisations internationales
21 et 22 octobre (Genève) — Conseil

Autres réunions concernant la propriété industrielle

1987

- 1er-5 juin (Vienne) — Organisation européenne des brevets: Conseil d'administration
7-11 juin (Dublin) — Union des praticiens européens en propriété industrielle: Congrès
8-12 juin (Sofia) — Groupe national bulgare de l'AIPPI: Colloque international «Protection de la propriété industrielle et promotion de coopération économique»
16-19 juin (Strasbourg) — Centre d'études internationales de la propriété industrielle: Séminaire sur les licences et le transfert de technologie (premier module: Contrats de licence et de transfert de technologie)
20-22 juillet (Cambridge) — Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle: Réunion annuelle
4-6 septembre (Stockholm) — Ligue internationale du droit de la concurrence: Journées d'études
22-25 septembre (Strasbourg) — Centre d'études internationales de la propriété industrielle: Séminaire sur les licences et le transfert de technologie (second module: Stratégie et procédures des transferts de technologie)
7-11 décembre (Munich) — Organisation européenne des brevets: Conseil d'administration

1988

- 27 juin-1er juillet (Cannes) — Fédération internationale des conseils en propriété industrielle: Congrès mondial
15-18 septembre (Angers) — Ligue internationale du droit de la concurrence: 30e Congrès

